LA VIE
associative
Le magazine du Mouvement associatif
n°30 Juin 2023

ÊTRE FORCE CITOYENNE - FAIRE FORCE COLLECTIVE

Restitution
DROIT DE CITÉ !

LA VIE associative

Le magazine du Mouvement associatif

n° 30
Juin 2023

Directrice de la publication
Claire Thoury

Responsable de la rédaction
Frédérique Pfrunder

Rédactrice en chef
Fula Mesika

Ont participé également à ce numéro
Mehdi Al Boufarissi, Adolé Ankrah, Arthur Baubeau-Luban, Alice Barbe, Marion Boinot, Isabelle Doresse, Anne Faure, Laurent Fraisse, Amine Kessaci, David Ratinaud, Matthieu Sanchez, Michel Steyaert, Fatiha Ziane.

Création, réalisation & illustrations
Apolline Planque • www.agence-apg.com

Facilitations graphiques réalisées en direct de DROIT DE CITÉ !
Christel Han • www.bananako.fr

Publication réalisée avec le soutien de la DJEPVA
(Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative),
et des partenaires de l'événement :
Groupe Aésio, Crédit coopératif, Hexopée, MAIF, Fondation de France, Ville de Paris.

Le Mouvement associatif

Publication éditée par
Le Mouvement associatif

28 place Saint-Georges 75009 Paris
01.40.36.80.10
contact@lemouvementassociatif.org
lemouvementassociatif.org

ISSN : 1761- 9149
Dépôt légal à parution
Éditée en 300 exemplaires

L'édito de Claire Thoury

Présidente du Mouvement associatif

Le 4 juillet 2022 s'est tenue la deuxième édition de DROIT DE CITÉ ! qui a réuni près de 800 acteurs associatifs à la Cité Internationale Universitaire de Paris pour échanger, se nourrir, dresser des perspectives et donner à voir la force du monde associatif. Tout au long de cette journée, à travers des ateliers, des tables-rondes et des cartes blanches, c'est la force citoyenne associative qui a été mise à l'honneur ainsi que le rôle politique et social des associations.

À la fois force du premier et du dernier kilomètre, les associations sont partout, interviennent dans tous les champs, tous les domaines. Force du premier kilomètre parce qu'elles sont l'émanation directe des habitants qui décident de se rassembler pour porter un projet, défendre une cause, animer un territoire. Elles sont des espaces puissants d'expression citoyenne qui offrent un pouvoir d'agir considérable. Force du dernier kilomètre, elles sont les seules à répondre à certains besoins, à intervenir dans certains territoires jugés non « rentables » par certains, et qui ne pourraient fonctionner sans le monde associatif.

Le rôle politique des associations a lui aussi été réaffirmé. Lanceuses d'alerte, aiguillons démocratiques, elles accompagnent les évolutions qui traversent notre société depuis toujours. C'est bien pour cela que nous nous mobilisons contre le contrat d'engagement républicain : un contrat qui stigmatise les associations alors même qu'elles contribuent à faire vivre au quotidien les principes de la République ; un contrat qui crée du flou et peut affaiblir l'initiative associative avec des conséquences fâcheuses dans la durée.

Une journée riche et stimulante que nous avons essayé de résumer à travers ce numéro de la Vie associative, qui met en lumière ce que nous sommes, les difficultés que l'on traverse, les questions que l'on se pose et les solutions que l'on construit ensemble pour une société plus juste et plus désirable qui assume la complexité, revendique la nuance et donne du pouvoir d'agir aux citoyennes et citoyens.

Bonne lecture !

LA VIE associative

Le magazine du Mouvement associatif

n° 30
Juin 2023

ENTENDU ET DÉBATTU
À DROIT DE CITÉ !
*p.***4** *et* **5**

VU ET DÉCOUVERT
À DROIT DE CITÉ !
*p.***6**

#DROIT DE CITÉ !
*p.***7**

- I -

LIBERTÉ,
JE CHÉRIS TON NOM ! *p.***10**
Le Mouvement associatif

LES ASSOCIATIONS,
RÉDUITES À L'ÉTAT D'OPÉRATEUR ? *p.***12**
Laurent Fraisse

QUAND
L'EXEMPLE BELGE
NOUS ÉCLAIRE *p.***14**
Michel Steyaert

- II -

NE PAS LOUPER
LE TRAIN DE L'ENGAGEMENT *p.***18**
Le Mouvement associatif

LE DROIT
À **L'INDIFFÉRENCE** *p.***20**
Isabelle Doresse & Fatiha Ziane

VIVRE ENSEMBLE,
LUTTER
SÉPARÉMENT ?..... *p.***22**
Adolé Ankrah

- III -

LA FORCE POLITIQUE
DE **L'ENGAGEMENT**..... *p.***26**
Le Mouvement associatif

TOUS ET TOUTES
APPELÉS À **S'ENGAGER EN POLITIQUE ?**..... *p.***28**
Alice Barbe

LES JEUNES,
DES CITOYEN·NE·S
(PAS) COMME
LES AUTRES ?..... *p.***30**
Amine Kessaci

- IV -

URGENCE ÉCOLOGIQUE,
URGENCE D'AGIR *p.***34**
Le Mouvement associatif

POUR UN **MONDE SOUTENABLE** *p.***36**
Anne Faure

LES CITOYEN·NE·S,
AIGUILLEUR
DES TRANSITIONS *p.***38**
Matthieu Sanchez

WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

@LEMOUVEMENTASSO
#LESASSOSFONTMOUVEMENT

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

ENTENDU À **DROIT DE CITÉ !**

ON NE SAUVE PAS LE MONDE

LE MONDE SE SAUVER SEUL

DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES

COMMENT ON SAUVE LE MONDE ?

Au quotidien, les associations œuvrent pour améliorer la vie des uns et des autres. On peut dire qu'elles sauvent le monde un peu plus chaque jour. Il était donc normal qu'on interroge les acteurs associatifs de façon spontanée sur les façons de créer un monde meilleur. Pêle-mêle de réponses obtenues lors de la fresque collective.

DÉBATTU À **DROIT DE CITÉ !**

ÊTRE FORCE CITOYENNE, FAIRE FORCE COLLECTIVE.

C'est autour de ce thème fil rouge que se sont tenus les différents débats et échanges de la journée.

8 ateliers

Conversation ouverte

> **Liberté, je chéris ton nom !**
Quel avenir pour les libertés d'expression, d'opinion et de mobilisation, essences du fait associatif ?

> **Vers un service public territorial associatif ?**
Comment rééquilibrer le partenariat collectivités / associations ?

Futur(s) souhaitable(s)

> **Forfait illimité pour la non-lucrativité**
Quelle place à venir pour le non-lucratif ?

> **Ne pas louper le train de l'engagement**
La crise sanitaire a-t-elle transformé durablement l'engagement associatif ?

Débat mouvant

> **Prôner le droit à l'indifférence**
Comment permettre à chacune et chacun quelles que soient ses « différences » de trouver sa place dans la société ?

> **Vivre ensemble, lutter séparément ?**
Les démarches communautaires sont-elles un frein à la cohésion sociale ?

Brainstorming collectif

> **Quand la sobriété éclaire l'horizon**
Quelles réponses face à l'urgence écologique ?

> **Défions la flemme**
Comment lutter contre les phénomènes croissants de sédentarité et du tout écran ?

Matthieu Sanchez
membre de la convention citoyenne pour le climat

2 cartes blanches

Rost
président de Banlieues actives
auteur du film « La promesse »

2 tables rondes

Être force citoyenne pour participer à la revitalisation démocratique

> **David Djaïz**
essayiste, auteur de « Slow démocratie » et « Le nouveau modèle français »

> **Alice Barbe**
co-fondatrice de l'ONG SINGA, présidente de l'Académie des Futurs Leaders

> **Sarah Durieux**
ancienne directrice de Change.org, formatrice en activisme

Faire force collective pour répondre à l'urgence écologique

> **Anne Faure**
cheffe de projet Économie numérique de France Stratégie, co-autrice du rapport « Soutenabilités ! »

> **Jérôme Saddier**
président d'ESS-France

> **Pia Benguigui**
ancienne présidente du RESES

VU À DROIT DE CITÉ !

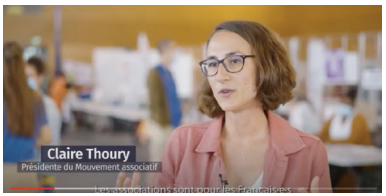

La vidéo d'ouverture
En direct d'un forum des associations

Le micro-trottoir
d'Urban Street Reporters

La vidéo de Pangäa
Comment on sauve le monde ?
Les associations répondent !

Les interviews des membres et partenaires du Mouvement associatif
au studio TV

DÉCOUVERT À DROIT DE CITÉ !

Bénévalibre
Logiciel libre qui facilite la gestion et la valorisation du bénévolat.

Inclusiscore
Outil et ressources au sein des associations sur les enjeux d'inclusion des associations.

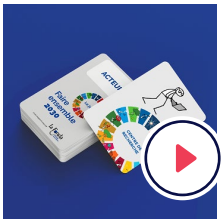

Faire ensemble
Jeu de cartes qui sensibilise aux Objectifs de développement durable (ODD).

Portails de formation des bénévoles
pour permettre aux bénévoles de se former à proximité.

#DROITDECITE

Mouvement asso HDF
@MouvAssoHDF

📤 Aujourd'hui, le @MouvAssoHDF est à #DROITDECITE, la grande journée des associations et de celles et ceux qui s'y engagent ai quotidien organisée par le @lemouvementasso en présence de @clairethoury, de @FredPfrunder et de nombreux acteurs de la vie associative.

Mouvement asso Sud Paca
@MouvAssoSudPaca

#DROITDECITE @MouvAssoSudPaca présent avec @lemouvementasso Il faut repolitiser les actions associatives et s'interroger sur notre responsabilité. Être force citoyenne pr participer à la revitalisation démocratique ! #vieassociative #ess

Estelle Blouch
@EstelleBlouch

#Réseau | Présente à la journée #DroitDeCité du Mouvement Associatif, avec nos réseaux associatifs 🌐
Une journée pour échanger avec de nombreuses associations de France
▶️ Quels sont les futurs souhaitables ?
▶️ Débats
▶️ Conversations ouvertes
▶️ Brainstorming collectif

Fondation de France
@Fondationfrance

#Événement | Aujourd'hui se tient #DROITSDECITE, une journée de conférences et d'ateliers dédiée aux associations et à celles & ceux qui s'y engagent, organisée par @lemouvementasso.
Pour en savoir plus sur cet événement dont nous sommes partenaires ➡️ droitdecite.org/programme

Animafac
@animafac

Animafac est présent à #Droitdecité, organisé par le @lemouvementasso à la Cité Universitaire Internationale

Fula Mesika
@Fula_Mesika

🔥Jour J 😊😊
#lovemyjob

Le Mouvement associatif · 04/07/2022
Aujourd'hui, c'est #DROITDECITÉ ❗
🤩 La grande journée des #associations et de celles et ceux qui s'y engagent au quotidien

Stéphane Alexandre
@steph_alxdr

#DROITDECITÉ « Donner toute sa place à la société de l'engagement », c'est possible en écoutant les #associations et en prenant en compte leurs propositions et leurs spécificités.

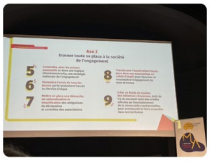

LeMouvementAssoOcc
@LeMouvAssoOcc

Table ronde sur la démocratie et citoyenneté à #DroitDeCité pour les 20 ans du @lemouvementasso . Journée riche en échanges, débats et réflexions...

Sarah Durieux
@Sarah_Durieux

On sera à 14h avec @NoraHamadi @BarbeAlice @DavidDjaiz pour une table ronde « Etre force citoyenne pour contribuer au renouveau démocratique ». A tout à l'heure !

Mouv_Asso_IdF
@Mouv_Asso_IdF

📢 RDV à #DROITDECITE !
📅 Le 4 juillet de 9h à 18h
🧭 @ciup_fr
😃 Pour la grande journée des #associations et de celles et ceux qui s'y engagent au quotidien
🎯 ateliers, tables rondes, cartes blanches, fresque collective, témoignages inspirants ...
▶ droitdecite.org

Institut IDEAS
@asso_ideas

Félicitations à toute l'équipe du @lemouvementasso pour l organisation de cette superbe journée #DROITDECITÉ

Pro Bono Lab
@ProBonoLab

🗣 | « Souvenons-nous que c'est l'association qui a créé la démocratie, et non le contraire ». On commence la semaine sur les chapeaux de roue avec l'évènement #Droitdecité à la @ciup_fr ! Un programme passionnant concocté par @lemouvementasso 👏

Groupe des associations du CESE
@assos_cese

#DROITDECITÉ c'est parti ! C'est @clairethoury présidente du @lemouvementasso qui ouvre le bal. Suivront ce matin des ateliers multiformats avant les tables-rondes de l'après-midi. Bonne journée aux assos !

Claire Thoury
@clairethoury

Merci aux intervenants, aux partenaires, aux membres du @lemouvementasso, au comité de pilotage de l'événement et surtout un immense bravo à toute l'équipe sans qui cette journée n'aurait pas été possible 👏👏👏
Et on se retrouve dans 2 ans pour la 3ème édition de Droit de Cité !

FranceOlympique
@FranceOlympique

💬 À l'occasion de la journée des #associations organisée par @lemouvementasso à @ciup_fr, le #CNOSF a animé l'un des ateliers #DROITDECITÉ :

🤔 "Comment lutter contre les phénomènes croissants de #sédentarité et du tout écran ?"

▶️ Replay à venir sur : cutt.ly/gLrLXgX

Le Mouvement des Régies
@LeMvtdesRegies

#Droitdecité
Tarek Daher, délégué général du Mouvement des Régies, intervient dans l'atelier « vers un service public territorial associatif ». Des exemples concrets de Régies qui veulent rester des partenaires et non des prestataires des CT ou des bailleurs.

France Bénévolat
@FranceBenevolat

#DROITDECITE
Merci pour votre participation, les échanges et ces moments de partage :
🔎 Prôner le droit à l'indifférence
🔎 La crise sanitaire a-t-elle transformé durablement l'engagement associatif ?
🔎 Le bénévolat pour tous

Julie Eve V
@JulieEveV

🚀 Aujourd'hui, j'ai participé abec l'equipe du @MouvAssoHDF à #DROITDECITÉ ,la journée des associations et de celles et ceux qui s'y engagent au quotidien.
💬 Des ateliers
📤 Des tables rondes
🙏 Un temps d'échanges avec la vie associative au cœur des sujets @lemouvementasso

-I-

Quel rôle et quelle place accorde-t-on et reconnaît-on aux associations ? Par des entrées et des regards différents, c'est l'une des questions abordées lors de cette seconde édition de DROIT DE CITÉ ! Avec l'expression d'une crainte, associée à un appel à l'action : Ne pas oublier le rôle fondamentalement politique de l'association, en la réduisant à un espace, même citoyen, d'activités et de services.

Que ce soit en faisant entrer l'association dans un modèle économique qui n'est pas le sien, en la considérant comme une forme de bras armé de la puissance publique pour des missions que celle-ci ne peut plus ou ne veut plus assumer, ou en réduisant l'espace des libertés publiques pour des motifs sécuritaires, les risques sont réels de priver l'association de ce qui fait son sens et sa force, et d'affaiblir par là même notre construction républicaine.

C'est une responsabilité partagée face à laquelle nous sommes donc aujourd'hui : celle des associations, qui doivent faire vivre leurs valeurs de façon exigeante et se mettre en capacité de porter ensemble ce qui fait leur ADN ; celle des pouvoirs publics, dont on attend qu'ils sachent reconnaître et respecter ces acteurs dans leur singularité, en tant qu'expression citoyenne et force de transformation sociale et économique ; celle des citoyens et citoyennes enfin, pour faire vivre ces collectifs qui sont les leurs, et qui leur permettent, d'une multitude de façons, d'être acteurs de la cité.

Frédérique Pfrunder
Déléguée générale
du Mouvement associatif

LIBERTÉ, JE CHÉRIS TON NOM !

Quel avenir pour les libertés d'expression, d'opinion, de mobilisation, essences du fait associatif ?

LA LOI DU 1ER JUILLET 1901, FRUIT D'UN LONG COMBAT ET DE NOMBREUX DÉBATS, A CONSACRÉ LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION EN FRANCE. CETTE LIBERTÉ VA DE PAIR AVEC LES LIBERTÉS D'OPINION, D'EXPRESSION ET DE MANIFESTATION, ELLES AUSSI PROTÉGÉES DANS NOTRE PAYS ET INSCRITES AU TITRE DES DROITS FONDAMENTAUX AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE. POURTANT, NOUS ASSISTONS CES DERNIÈRES ANNÉES À UNE FRAGILISATION VOIRE UN AFFAIBLISSEMENT DE CES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, FACTEUR DE RISQUES POUR NOS DÉMOCRATIES.

Le fait associatif, la possibilité de s'engager dans un projet collectif sans recherche de profit personnel, pour une cause ou pour ses convictions, au service des autres ou de son territoire est un vecteur fort d'émancipation des individus et de construction citoyenne. La vitalité associative est un élément essentiel d'une démocratie ouverte, nourrie de l'implication de tous et toutes.

La relation entre pouvoirs publics et associations au service de cet enjeu est indispensable et doit se construire dans la reconnaissance respective du rôle de chacun et l'ambition de nourrir un véritable partenariat. Et les collectivités territoriales sont à cet égard des interlocuteurs naturels des milliers d'associations qui agissent au quotidien sur tous les territoires. Il est tout aussi nécessaire dans cet objectif que les associations veillent elles-mêmes, et avec le soutien de leurs partenaires publics, à ce que l'engagement soit accessible à toutes et tous.

La participation à la vie associative reste aujourd'hui encore très, trop liée au contexte familial, à l'héritage socio-culturel, aux contraintes de vie. Les associations doivent être mobilisées pour créer les conditions de dépassement de ces freins, être ouvertes dans leur fonctionnement et dans leurs pratiques, aller vers, pour se renforcer et renforcer leur valeur démocratique.

À l'heure où, face au tout numérique, la fracture se creuse, les associations sont aussi des maillons essentiels, que ce soit pour maintenir un lien autre que numérique souvent indispensable ou pour favoriser les apprentissages et l'inclusion numérique. Parfois elles-mêmes désarmées face à ces évolutions, elles doivent pour cela être fortement accompagnées.

> *“L'engagement associatif est une force aussi par ce qu'il produit d'inattendu, par sa capacité à ne pas toujours s'inscrire dans les cadres, et à faire bouger les lignes.”*

On observe aujourd'hui une valorisation forte dans les discours de l'engagement individuel. Chacun est incité, invité, à agir dans son quotidien, pour limiter son impact sur l'environnement, contribuer à des actions solidaires, développer un projet « utile » socialement. Mais paradoxalement, on voit aussi grandir la tendance à restreindre l'espace de liberté de cet engagement, à vouloir le normaliser. Or l'engagement associatif est une force aussi par ce qu'il produit d'inattendu, par sa capacité à ne pas toujours s'inscrire dans les cadres, et surtout à faire bouger ceux-ci.

Favoriser, faciliter l'engagement est important, mais il est tout aussi important de lui laisser toute sa liberté et de ne pas en faire un passage obligé, une composante à valoriser dans un parcours, avec le risque associé de définir ce qu'est le « bon engagement » et d'écarter ce qui semble ne pas l'être. C'est un enjeu démocratique, et une responsabilité du pouvoir politique élu et des pouvoirs publics.

Oui à la transparence, non au sur-contrôle

L'équilibre entre préservation des libertés associatives et nécessité de régulation et de transparence est fragile ; or les tentations apparaissent aujourd'hui de plus en plus nombreuses de répondre à des tensions montantes au sein de la société par un encadrement renforcé des associations.

Les associations ne sont pas hors de tout contrôle, loin de là. La loi du 1er juillet 1901 a dès l'origine posée l'impossibilité qu'une association soit fondée sur « une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou à la forme républicaine du Gouvernement ».

Les conditions et modalités de dissolution sont prévues par la loi, tout comme les sanctions en cas de non-respect. Les associations, comme toute personne morale, sont soumises au respect des lois et règlements et peuvent être poursuivies devant le juge pénal dans les cas relevant de celui-ci. Mais au-delà de cela, au fil des ans, les associations ont vu grossir la liste des obligations et contrôles auxquels elles doivent répondre ou auxquels elles sont soumises, ceux-ci étant eux-mêmes parfois à la limite de la légalité. Ainsi de la cellule Demeter, mise en place au sein de la gendarmerie nationale en 2019, visant à prévenir, entre autres, « des actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du monde agricole à des actions dures », et ciblant des membres d'associations écologistes. La justice administrative, saisie, a considéré qu'il ne pouvait y avoir de base légale à de telles actions conduisant à criminaliser la liberté d'expression. Cette tentation du contrôle est aujourd'hui très clairement concrétisée par la mise en place du Contrat d'Engagement Républicain à l'occasion de la loi confortant le respect des principes de la République.

Recréer la confiance

Ce texte s'impose à toute association recevant des subventions publiques ainsi qu'aux associations disposant d'un agrément ou reconnues d'utilité publique. Outre le fait qu'il ouvre la porte à une forme de contrôle a priori de l'action associative par l'administration, il comporte de larges risques d'interprétation de ce qui est possible et ne l'est pas par les différents acteurs publics chargés de son application. Ce qui fragilise de fait les associations en les plaçant dans une situation d'insécurité juridique et financière et face à une forme d'arbitraire. Et les collectivités sont tout autant concernées car les différentes interprétations qui peuvent être faites des principes posés par le Contrat d'engagement républicain peuvent les mettre elles aussi en difficulté face à l'État et dans leurs relations à leurs partenaires associatifs.

Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, associations et collectivités ont des enjeux partagés pour faire valoir une vision commune de la relation de confiance à construire et à nourrir, à l'opposé de la relation de suspicion portée par le CER. Réseaux d'élus et de collectivités et associations doivent créer les cadres de dialogue adéquats pour permettre l'échange, la compréhension des enjeux respectifs et mutuels, et porter ensemble l'importance de veiller sans faille à la préservation de la vitalité associative.

LES ASSOCIATIONS, **RÉDUITES À L'ÉTAT D'OPÉRATEUR ?**

Interview de
Laurent Fraisse
sociologue, chercheur associé au LISE – CNAM/CNRS

Comment rééquilibrer le partenariat pouvoirs publics / associations ?

1 / Vous observez depuis de nombreuses années les relations entre associations et pouvoirs publics, notamment dans le cadre de la construction des politiques publiques. Comment analysez-vous la place des associations ?

Les relations entre associations et pouvoirs publics sont un enjeu récurrent et structurel pour les responsables associatifs et ce pour trois raisons.

Premièrement, le respect de la liberté et de l'autonomie associatives, y compris la liberté ou non de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, est à rappeler dans un contexte d'injonctions croissantes à s'adapter à des priorités politiques et des contraintes budgétaires sur lesquelles les associations ont insuffisamment de prises.

Deuxièmement, la reconnaissance que les associations ne sont pas de simples groupes d'intérêt qui défendraient des positions catégorielles, mais des acteurs en mesure de porter une parole publique et de gérer des activités d'intérêt général, est à réaffirmer face à la tentation technocratique de court-circuitage des corps intermédiaires.

Troisièmement, la complexification des modes de contractualisation et de financements pose la question de l'autonomie politique des associations.

Les associations sont aujourd'hui aux prises avec deux idéologies dominantes. Le managérialisme d'abord, peut-être politiquement moins assumé aujourd'hui mais fortement présent dans les instruments de politiques publiques. Il est alors question d'efficience de la dépense publique, d'adaptation du modèle économique des associations, de progression de la commande publique sur la subvention, d'incitation à aller chercher des financements privés et des ressources marchandes, d'évaluation des impacts sur les publics et les territoires…

Le tournant gestionnaire où les associations employeuses sont appelées à se muer en entreprises sociales a conduit à une forme de dépolitisation de l'action associative et à une érosion des alliances historiques avec la haute fonction publique.

L'autre idéologie est la montée en Europe et dans le Monde d'un populisme-réactionnaire pour lequel en démocratie, seule l'élection serait légitime. L'indépendance de la justice, la liberté de la presse, mais aussi le droit d'association, sont plus ou moins explicitement perçus comme des entraves à la volonté des élus et à la souveraineté populaire. Les associations sont alors suspectes de représenter des minorités actives et non la majorité silencieuse.

Pour rebondir face à la progression de ces deux idéologies, plusieurs pistes de réflexion peuvent être esquissées. D'abord, comparer et opposer les effets respectifs de la Charte d'engagements réciproques, revendiquée par les responsables associatifs comme le cadre de confiance dans leurs relations avec les pouvoirs publics, avec la mise en œuvre du contrat d'engagement républicain, obligation perçue comme un acte de défiance de l'État. Ensuite, il serait utile de revenir de manière critique sur l'essoufflement du projet d'une social-démocratie élargie à un dialogue civil avec les associations (Fraisse, 2021) par multiplication des instances consultatives et diffusion de la Charte d'engagements réciproques.

La volonté d'être à tout prix partenaire des pouvoirs publics quelles que soit les circonstances n'a-t-elle pas conduit à une posture trop consensuelle et à une dépolitisation des relations avec les élus et l'administration ? Majoritairement animés par la volonté d'agir pour et avec, les responsables associatifs sont-ils en mesure d'adopter collectivement un registre plus contestataire lorsque leurs valeurs et leurs intérêts sont menacés ?

Une autre piste pourrait être de mieux comprendre et valoriser les processus de co-construction de l'action publique locale entre associations et collectivités territoriales (Fraisse, 2019) comme par exemple de la commission mixte d'attribution des subventions de la ville de Rennes. Il s'agit de réfléchir aux conditions de diffusion à d'autres échelles de telles expériences, minoritaires mais innovantes.

2 / De nombreuses associations se trouvent aujourd'hui contraintes de pallier le déficit de services publics, sur certains territoires ou pour certains publics. Quels sont les risques pour le projet et l'autonomie associative ?

Avec l'européanisation des services d'intérêt général et la diffusion des méthodes de « new public management », il est devenu institutionnellement légitime que des opérateurs privés assurent des missions du service public dans de nombreux secteurs. La problématique actuelle réside dans l'absence de services publics dans un nombre croissant de territoires. On passe progressivement de la question de la complémentarité des initiatives associatives aux services publics pour répondre à de nouveaux besoins sociaux ou mieux prendre en compte de nouveaux publics, à des phénomènes de substitution où les associations doivent pallier le déficit de services publics dans certains quartiers urbains ou en milieu rural.

Qu'est-ce qu'un service public associatif ? Dans une première acception, la dimension publique d'un service, c'est au fond la capacité des associations à qualifier et à mettre débat des causes et des problèmes sociaux, de rendre visible des populations discriminées, et leurs préoccupations mais aussi d'expérimenter de nouvelles activités et services pour y répondre. Mais les critères classiques d'un service public, comme l'universalité ou la neutralité, peuvent aussi entrer en tension avec les principes d'autonomie du projet associatif et de l'adhésion volontaire.

Une obligation de service public implique que l'association s'adresse de la même manière à l'ensemble des citoyens-usagers d'un territoire qu'ils soient adhérents ou non et pas seulement proposer un service innovant ou complémentaire par rapport aux services publics existants. De même, le rôle des bénévoles et salariés associatifs consistant à permettre aux gens de s'exprimer, de porter une voix – nécessairement – singulière dans l'espace public peut entrer en tension avec la posture de neutralité affichée par les fonctionnaires territoriaux vis-à-vis des résidents d'un territoire.

3 / Quels sont les enjeux sur lesquels sont attendues les associations aujourd'hui au regard des besoins des citoyens ?

Un autre enjeu majeur auquel est confronté le monde associatif comme les usagers-citoyens est le suivant : qu'est-ce que signifie un service public territorial à l'heure de la digitalisation ? La fracture numérique conduit à des phénomènes d'exclusion et d'inégalité d'accès des populations sujettes à l'illectronisme.

Dans ce contexte, les associations peuvent se distinguer et assumer de proposer des services relationnels de proximité où l'interaction avec l'usager-adhérent se fait en présentiel. Face à la tendance à remplacer un service humain par des bornes ou des applications pour smartphone, il n'est pas inutile de rappeler qu'un service public, c'est aussi un lien social de proximité.

4 / Quelles sont à vos yeux les conditions d'une complémentarité efficace entre associations et collectivités au service de l'intérêt général ?

Il faut sortir d'un débat binaire entre « substitution ou complémentarité » concernant les relations entre associations et services publics pour analyser localement et sectoriellement les évolutions historiques. La crise des métiers du « care » (éducation, santé, aide aux personnes vulnérables, etc.) qui touche tout autant les salariés des services publics que des associations, confrontées à la fois à une dégradation de leurs conditions de travail et à une perte de sens lié au tournant gestionnaire dans nombre de services sociaux, est l'occasion de penser et revendiquer conjointement une complémentarité des missions entre services publics et associatifs qui améliore l'autonomie et de la rémunération d'un travail non marchand.

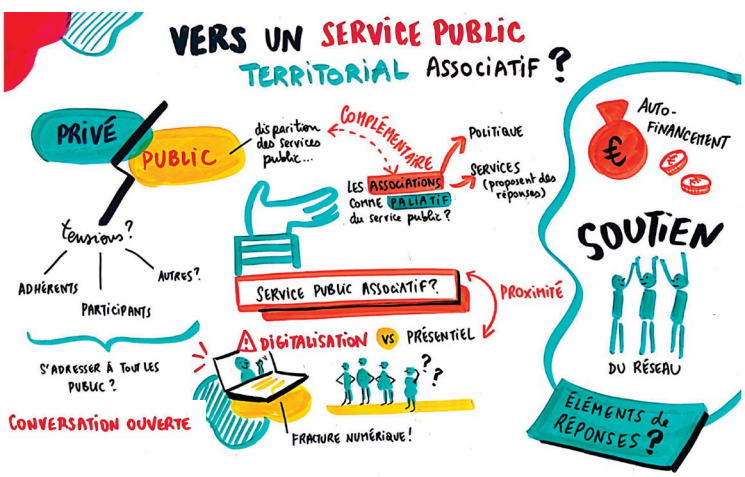

Références

Fraisse L. (2019), « Co-construire l'action publique », Pouvoirs Locaux, Revue de la gouvernance publique, n°113, p.110-115.

Fraisse L. (2021a), « Devenir des interlocuteurs des pouvoirs publics : le combat sans fin des associations », Tribune de la Fonda, n°251, septembre, p.66-70.

Fraisse L. (2021b), « Les financements publics locaux aux associations : une approche à partir des budgets et comptes publics. » in Renault-Tinacci M. (Dir.), Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles, La Documentation Française, Paris, p.133 à 151.

QUAND **L'EXEMPLE BELGE** NOUS ÉCLAIRE

Regard de
Michel Steyaert
directeur du Centre Vidéo de Bruxelles – CVB asbl

Doit-on s'inquiéter de l'avenir du non-lucratif en Europe ?

EN 2019, DANS UNE INDIFFÉRENCE QUASI GÉNÉRALE, LA LÉGISLATION ORGANISANT LE SECTEUR ASSOCIATIF EN BELGIQUE CHANGEAIT DE PARADIGME : LA LOI DU 27 JUIN 1921 SUR LES ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF, LES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES SANS BUT LUCRATIF ET LES FONDATIONS DISPARAISSAIT TANDIS QUE LE CODE DES SOCIÉTÉS, JUSQU'ALORS UNIQUEMENT DÉDIÉ AUX SOCIÉTÉS COMMERCIALES, SE MUAIT EN CODE DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS INTÉGRANT DANS SES TEXTES TOUT LE SECTEUR ASSOCIATIF.

Pour d'aucun·e·s, il s'agissait d'une opération législative nécessaire afin de « nettoyer » le secteur de toute une série d'associations dormantes, mais aussi bienvenue pour davantage coller aux pratiques commerciales d'un certain nombre d'acteur.rice.s ; cela sans conséquences majeures sur l'identité et la nature mêmes des associations.

Pour d'autres, dont nous sommes au Collectif21, il s'agit, bien plus qu'une conformation au principe de réalité, d'une modification profonde du sens même donné aux associations ainsi qu'aux valeurs qu'elles sont censées véhiculer.

Car même si l'interdiction de lucre inscrite dans la loi de 1921 perdure encore aujourd'hui - *Elle (l'association) ne peut distribuer ni procurer directement ou indirectement un quelconque avantage patrimonial à ses fondateurs, ses membres, ses administrateurs ni à toute autre personne sauf dans le but désintéressé déterminé par les statuts,* l'interdiction de se livrer à des opérations commerciales – *L'association sans but lucratif est celle qui ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales,* a par contre totalement disparu dans le nouveau Code – *Elle* (l'association) *poursuit un but désintéressé dans le cadre de l'exercice d'une ou plusieurs activités déterminées qui constituent son objet,* et par là toute association peut donc comme toute autre entreprise (ou presque) se livrer à des activités commerciales et lucratives.

C'est dans le but de soutenir une approche non-marchande, démocratique et engagée de l'association - approche que nous défendons -, de tracer l'ancrage historique du fait associatif en Belgique, de soulever les dérives actuelles qui poussent à embrasser les codes de l'entreprise commerciale et de pointer la relation de sous-traitance que le secteur se voit imposer par le pouvoir politique que le film *2121 Hypothèses Associations* a vu le jour. Il ne dit pas tout du paysage actuel, loin de là !

> *"Les personnes rencontrées tout au long de ce travail de recherche filmique semblent assez unanimes pour alerter sur la destruction de plus en plus inquiétante d'une série de communs."*

L'économie sociale et solidaire, les mouvements citoyens non institutionnalisés, les conditions de travail trop souvent précaires, les grand·e·s acteur·rice·s du secteur, la dimension européenne… ne sont pas présent.e.s ou parfois seulement esquissé·e·s. La place n'est pas donnée non plus aux partisan.e.s d'une approche principalement économique de l'activité associative.

Le film offre à un certain nombre d'intervenant·e·s – dirigeant·e·s de structures, coordinateur·rice·s, historien·ne·s, philosophes – l'occasion de porter, dans un univers éminemment fragmenté et complexe, une parole construite et cohérente d'une visée associative comme un réel outil politique de transformation sociale, comme le projet collectif d'une société égalitaire et solidaire. À travers les phénomènes de marchandisation galopante du secteur, de valorisation massive de l'entreprenariat social, de concentration au profit de grands groupes, d'injonction à la centration sur la gestion et le management, de sous-traitance aux politiques publiques, de recours massif aux appels à projets comme seule réponse aux enjeux sociétaux, de tyrannie de la notion d'impact mesuré en résultats essentiellement quantitatifs, c'est toute la dimension politique du fait associatif et son actuel revers, sa dépolitisation que traverse en réalité le film.

Et afin d'exemplifier ce phénomène de dépolitisation du secteur et de ses acteur.rice.s, d'instrumentalisation de l'association en quelque sorte comme simple outil juridique pour occuper un marché, les premières tendances observées à la suite d'une modification du décret qui régit le secteur de l'Education Permanente en Belgique – obligation de commencer par déposer une demande de principe à l'entrée dans le dispositif, montrent que la toute grande majorité des candidat.e.s entrant.e.s ne sont pas en phase avec l'article 1 du décret : *le développement de l'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société, la stimulation*

d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. On peut donc penser que ces associations cherchent plutôt des moyens financiers et des espaces pour développer une activité dont le but premier ne serait pas une transformation sociale de la société. En commençant par le début, la mise à jour de constats sur l'état de cette société et des combats à y mener.

Si par comparaison avec la France, la Belgique (francophone en tout cas car le phénomène de concentration est par exemple beaucoup plus présent en Flandre) semble subir moins violemment une vision strictement économique et en apparence apolitique du fait associatif, les personnes rencontrées tout au long de ce travail de recherche filmique semblent assez unanimes pour alerter sur la destruction de plus en plus inquiétante d'une série de communs.

Qu'il s'agisse du domaine de la santé, de l'éducation et de la formation, de l'environnement, de la jeunesse, des personnes âgées, ou toute autre question de société, l'approche de ces questions tend inéluctablement, semble-t-il, vers la marchandisation et son corollaire, l'entreprenariat, fut-il social.

2121 Hypothèses associations pose la question : quel avenir pour la dynamique associative et avec quelle(s) visée(s) ?

Le film
« 2121 Hypothèses associations »

II

ÉGALITÉ

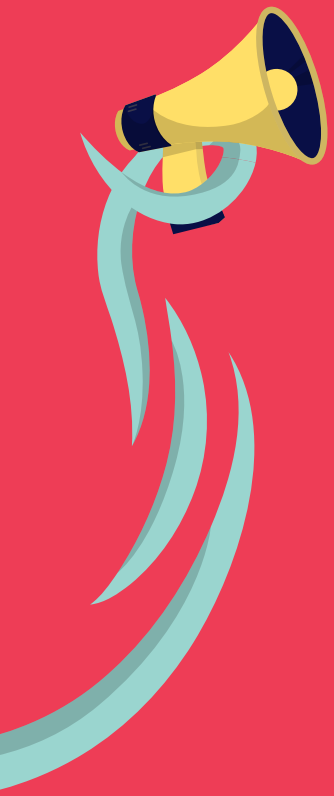

Qu'elles militent pour l'égalité, ou qu'elles soient simplement des espaces où se retrouvent des individus d'horizons et d'origines diverses pour une passion ou une cause commune, les associations contribuent à faire vivre l'égalité dans notre pays. Égalité vécue dans la fraternité d'actions bénévoles menées ensemble ; égalité revendiquée dans des combats portés pour assurer à tous et toutes les mêmes droits et l'accès à ceux-ci.

En offrant la possibilité à chacun et chacune de s'engager librement dans une organisation ayant un but autre que la recherche du profit, la loi du 1er juillet 1901 met en œuvre une égalité de tous et toutes pour s'impliquer dans la vie collective.

Néanmoins, même quand elle est dans les textes, l'égalité ne va pas de soi, elle doit être recherchée pour être effective. Ainsi de l'engagement associatif, et encore plus de l'exercice des responsabilités associatives, dont on sait qu'ils restent depuis de nombreuses années, marqués socialement, comptant dans leurs rangs beaucoup plus de diplômés que la moyenne de la population. L'enjeu est fort et essentiel pour le monde associatif de travailler sur ce sujet, en interrogeant ses pratiques et mécanismes d'accès aux responsabilités, en ayant des démarches pro-actives pour lever les frontières entre bénévoles, usagers, bénéficiaires, habitants, en facilitant les échanges entre associations de champs et d'origines diverses pour favoriser les passerelles d'engagement. Le bouillonnement existe, les initiatives sont là, il faut les rendre visibles et en faire un enjeu largement partagé.

Frédérique Pfrunder
Déléguée générale
du Mouvement associatif

NE PAS LOUPER LE TRAIN DE L'ENGAGEMENT

Comment favoriser l'émergence d'une société de l'engagement, du collectif, de la solidarité ?

« FAIRE ADVENIR UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT », COMBIEN DE FOIS, NOUS ACTEURS ET ACTRICES ASSOCIATIFS, AVONS ENTENDU CETTE PROMESSE, AVONS PORTÉ CE PROJET ? SI CETTE FAMEUSE SOCIÉTÉ N'EST TOUJOURS PAS COMPLÈTEMENT LÀ, LES FRANÇAISES ET FRANÇAIS SONT GRANDEMENT ENGAGÉS DANS LEUR QUOTIDIEN. EN EFFET, 20 MILLIONS DE BÉNÉVOLES ANIMENT AU QUOTIDIEN 1,5 MILLION D'ASSOCIATIONS PARTOUT SUR LE TERRITOIRE. MAIS LES ENGAGEMENTS SE TROUVENT AUSSI AILLEURS : PAR LES CHOIX DE CONSOMMATION, LES BIFURCATIONS DE CARRIÈRE, LES MOBILISATIONS POLITIQUES, ETC. À TEL POINT QU'IL EST PARFOIS DIFFICILE DE MESURER DES PRATIQUES ENGAGÉES QUI NE SE REVENDIQUENT PAS.

La crise sanitaire est venue bouleverser les habitudes d'engagement, en empêchant certains, ou en transformant d'autres, notamment en les digitalisant. Mais ce changement semble avoir été en réalité davantage l'accélération d'une mutation qu'une transformation subite et radicale.

En effet, la « plateformisation » numérique en cours s'est accélérée mais l'engagement ponctuel sur des actions (parfois appelé « post-it ») était documenté depuis plusieurs années, tout comme la popularité croissante des champs d'action de ces engagements « coups de poing » : écologie, égalités, lutte contre les violences sexuelles et sexistes, liés aux migrations, etc.

Une popularité dont le revers est la crainte de voir s'affaiblir certains secteurs associatifs et se développer des engagements multiples mais succincts qui ne s'inscrivent pas dans la durée nécessaire à la gouvernance associative.

Face aux difficultés constatées par de nombreuses associations dans le renouvellement de leur gouvernance, plusieurs causes sont pointées du doigt : individualisme croissant, désintermédiation du rapport à la chose publique, stigmatisation de l'engagement et freins en tous genres. Sur ce dernier point, force est de constater que l'engagement associatif ne semble toujours pas ouvert ou accessible à toutes et tous, notamment marqué par la prédominance dans ses rangs de personnes diplômées. Il est donc nécessaire de travailler sur son accessibilité et son attractivité, mais avec un point de vigilance. En effet, l'attrait suscité par les externalités positives à l'engagement dans certains milieux (scolaires et professionnels surtout) qui valorisent les « soft skills » peuvent générer une course à l'engagement stratégique permettant de « cocher les cases » dans une société concurrentielle. Cette tendance à la consommation d'un engagement pour soi plutôt que tourné vers les autres et l'intérêt général interroge alors sur le sens de l'engagement.

Quelle place pour l'engagement associatif en 2050 ?

Ces transformations des engagements sont directement observables par de nombreux acteurs de terrain et questionnent sur le devenir de l'engagement bénévole. Comment accompagner et capter cet engagement en mutation ? Quelle sera la place de l'engagement et du bénévolat dans la société en 2050 ? Quelle société de l'engagement souhaitons-nous ? Laquelle redoutons-nous ?

Afin de répondre à ces interrogations, à l'occasion de DROIT DE CITÉ !, un atelier prospectif a été animé par France Bénévolat, avec pour objectif de dessiner un futur souhaitable pour la place de l'engagement bénévole dans la société.

4 scénarii présentant différentes perspectives, plus ou moins optimistes, ont été envisagés par les participants et participantes à l'atelier.

> *“Comment accompagner et capter cet engagement en mutation ? Quelle sera la place de l’engagement et du bénévolat dans la société en 2050 ? Quelle société de l’engagement souhaitons-nous ? Laquelle redoutons-nous ?”*

– **Le 1er scénario** va dans le sens de la continuité. Il aboutirait à une professionnalisation de l’engagement, sous l’effet d’une sous-traitance publique généralisée et organisée du monde associatif, laissant de moins en moins d’initiatives à ce dernier, conduisant alors à un bénévolat moins attrayant.

– **Le 2e scénario** est celui d’une rupture radicale avec les modes de gouvernance traditionnels, poussant les associations à se réinventer par la « base ». Ce qui signifie : repenser de façon plus horizontale et ouverte les gouvernances et les modes de fonctionnement; sortir des logiques de l’entre-soi ; être attentif à ce qu’expriment les jeunesses et renforcer ainsi les liens intergénérationnels ; renouveler les modèles socio-économiques des associations afin de sortir au maximum des logiques de commande publique, de la tutelle des financeurs, etc.

– **Le 3e scénario** dessine un avenir noir pour l’engagement. Avec une approche « amazon » du bénévolat, où l’individu prône sur le collectif. Afin d’éviter ce scénario, des pistes ont été imaginées : davantage ouvrir les associations à tous et toutes, reconnaître et valoriser le bénévolat, en garantissant le plaisir d’œuvrer au sein d’un collectif tout en prévenant l’épuisement militant.

– **Le 4e scénario** donne place à la société de l’engagement : une société dans laquelle les associations seraient les véritables cheffes d’orchestre d’un engagement inscrit dans les parcours de vie. Cela nécessite une sensibilisation à l’engagement dès le plus jeune âge, le développement d’une culture de la participation, une meilleure reconnaissance et valorisation des différentes formes d’engagement, et enfin de repenser la mesure de la valeur pour ne pas la limiter à une approche marchande.

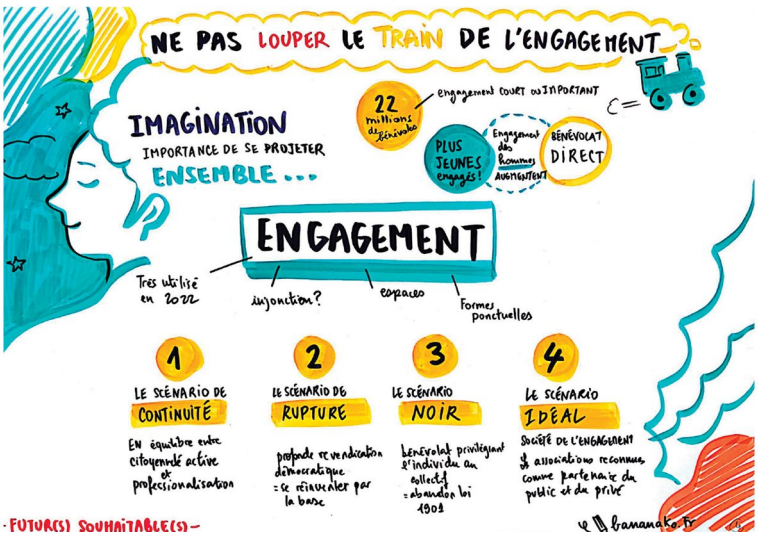

Penser la société de l’engagement de demain avec les jeunes et pour les jeunes

S’exercer à ces démarches prospectives conduit à penser le futur, donc à imaginer les transitions à venir à partir de ce que l’on connaît et perçoit aujourd’hui. Penser les transitions sans mettre au cœur de la réflexion les jeunesses, ce qu’elles sont, ce qu’elles aspirent à être, ce qu’elles ont à dire sur leurs vies et la façon dont elles imaginent leur avenir et ce, surtout sans leur donner la parole, constituerait une impasse réflexive.

C’est pourquoi, lors de ce même atelier, a été présenté et discuté le concept de Dialogue Structuré – concept fondé sur la notion de processus de participation.

Le Dialogue Structuré est une méthode visant à améliorer l’efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les citoyens et la société civile dans la conception, la mise en place, le suivi et l’évaluation de celles-ci.

Du 1er janvier 2022 au 30 juin 2023, Provox, la plateforme du Dialogue Structuré en France, anime les travaux autour du 9e cycle du dialogue jeunesse de l’UE sur les enjeux liés à l’engagement pour une Europe durable et inclusive. Des travaux dont il faudra savoir tenir compte pour penser les évolutions de nos organisations et des politiques de soutien à l’engagement de demain pour répondre aux attentes de ceux et celles qui les feront vivre tout au long des prochaines années.

LE DROIT À L'INDIFFÉRENCE

Interview de
Fatiha Ziane
et Isabelle Doresse
d'ATD Quart Monde

Comment permettre à chacun et à chacune de trouver sa place dans la société ?

1 / Quels sont selon vous les principaux freins aujourd'hui à ce que chacune et chacune soit pleinement inclus dans la société française ?

Ce que nous disent, par exemple, les personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté, c'est qu'ils veulent être considérés comme des citoyens à part entière. En effet, leur vécu est fait souvent de ce que l'on peut appeler de la maltraitance institutionnelle et sociale. Comme dit Laetitia, une militante du mouvement, « Nous ressentons la violence d'être discriminés, inexistants, de ne pas faire partie du même monde, de ne pas être traités comme les autres humains ».

Depuis les années 1990, la lutte contre la pauvreté dans notre pays est passée d'un idéal d'insertion fondée sur la solidarité nationale, au traitement d'une catégorie d'individus qu'une administration tatillonne stigmatise, tout en lui dispensant des prestations qui permettent juste de survivre. Ainsi la politique publique fondamentale qui devrait garantir des conditions de vie dignes à tous les citoyens, contribue souvent à précariser les plus faibles et à vouloir guider leur conduite.

Les personnes qui vivent la pauvreté, sont aussi les plus durement impactées par la crise écologique, en particulier concernant leur santé. Elles ont moins de moyens pour y faire face et les mesures politiques prises pour y remédier les impactent souvent le plus fortement, alors même qu'elles ont une responsabilité moindre concernant ses causes.

Enfin et surtout, il ne leur est quasiment jamais demandé ce qu'elles pensent, et elles finissent par croire elles-mêmes qu'elles n'ont rien à apporter. La société se prive ainsi de forces de transformation, et de politiques adaptées, en laissant de côté un pan entier de la population.

2 / Comment peut-on les dépasser en faisant évoluer nos comportements individuels ?

Nous avons un rôle à jouer au plan individuel. Suivant nos parcours de vie, nous avons tous des représentations différentes, mais on prend trop rarement le temps de les partager. Nous avons aussi souvent tendance à nous rapprocher de gens avec des expériences de vie proches, ce qui peut nous amener à juger les autres sans les comprendre, ni les connaître. Une rencontre réussie nécessite donc de laisser à chacun le temps de prendre sa place et d'être vraiment à l'écoute. Chacun là où il est doit aussi lutter contre les idées fausses.

> *“Il est essentiel d'avoir la conviction que chacun et chacune a la capacité de participer à toutes les étapes d'une action.”*

3 / Quels conseils pouvez-vous donner aux associations pour progresser en la matière ?

La volonté de n'oublier personne doit donc être une priorité pour garantir que les combats menés ne créeront pas de nouveaux exclus.

Il est aussi essentiel d'avoir la conviction que chacune et chacune a la capacité de participer à toutes les étapes d'une action. À force d'humiliations, les personnes exclues, se replient sur elles-mêmes et perdent parfois leur capacité d'agir.

L'« aller vers » est nécessaire pour être inclusif et peut demander beaucoup de temps. Quand ces familles ont passé le cap de s'ouvrir, de s'engager, elles deviennent militantes et peuvent porter un combat collectif. « Si on participe, c'est pour que cette vie de galère n'arrive plus à d'autres ».

Il s'agit donc de veiller à créer les bonnes conditions de cette participation, être attentifs aussi à ne pas se substituer au pouvoir d'agir des personnes. Il s'agit enfin de donner des responsabilités à tous mais

aussi d'accompagner à les prendre : « Quand j'ai pris la place de responsable, il fallait prendre confiance, dépasser ses peurs, je n'avais pas de formation et peur d'être confrontée aux situations des familles, en me demandant : est-ce que les personnes vont me faire confiance ? ».

4 / Plus globalement, y a-t-il des mesures prioritaires à prendre pour faire évoluer les choses de manière plus systémique, notamment des actions à mettre en place par les pouvoirs publics ?

La lutte contre les exclusions et un accès effectif de toutes et tous aux droits fondamentaux ne pourra se faire qu'avec une politique globale, au-delà de dispositifs déconnectés les uns des autres. La définition, la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique doivent aussi associer réellement des personnes qui sont directement concernées.

C'est ce que consacrait la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions en 1998, née des rapports de Joseph Wresinski et de Geneviève de Gaulle-Anthonioz au Conseil économique et social. Cette loi fait de la lutte contre les exclusions « un impératif national fondé sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation ». Presque 25 ans après, force est de constater que les gouvernements successifs se sont écartés de l'ambition initiale ; pour être efficaces, il faut retrouver un ancrage de politiques publiques sur les principes édictés par cette loi.

Des mesures urgentes devraient aussi être prises, pour reconstruire les sécurités des personnes, notamment pour permettre à tous les jeunes de se bâtir un avenir désirable, de permettre l'accès de tous et toutes à un logement digne, d'accompagner et de permettre à chacun d'accéder à un emploi décent, et à chaque enfant d'apprendre à l'école et de réussir…

5 / Pouvez-vous nous en dire plus sur l'expérience d'ATD-Quart Monde sur cet enjeu ?

Dans les différents domaines que nous venons de citer, notre mouvement est force de proposition, notamment en s'appuyant sur des expérimentations. L'objectif est de chercher ensemble, à partir des personnes ayant l'expérience de la pauvreté, comment renforcer l'accès aux droits et convaincre la société que cela est possible.

À titre d'exemple on peut citer le RMI, Territoires Zéro chômeur de longue durée, les projets de promotion familiale, l'expérimentation CIPES pour une école inclusive…

Parmi les autres actions mises en place, ATD a aussi créé les Universités populaires Quart Monde en 1972 pour que les plus pauvres « puissent découvrir ce qu'ils savent et le transmettre ». Elles sont conçues comme des espaces de dialogue, de réflexion et de formation réciproque entre des citoyens vivant en grande pauvreté et des personnes s'engageant à leurs côtés. Le travail collectif mené vise à construire une pensée neuve, riche des diversités de ceux qui la crée et indispensable à l'élaboration d'un projet de société vraiment démocratique. Le croisement des savoirs et des pratiques© est aussi une autre démarche engagée par notre mouvement permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels.

Enfin, les personnes en situation d'exclusion sont représentées aussi dans le conseil d'administration France, et y participent activement.

6 / Si vous aviez un dernier message sur ce sujet à transmettre quel serait-il ?

Réfléchir avec les plus pauvres doit être une chance pour tous, c'est ainsi que nous pourrons créer une société de paix, respectueuse de la dignité de chacun. Pour cela nous avons besoin vraiment de nous rassembler et tous devons être attentifs à ne laisser personne de côté.

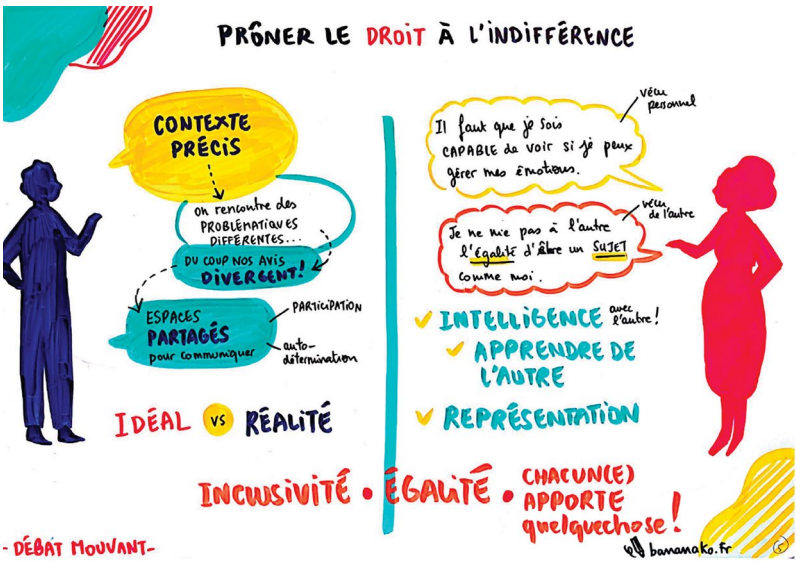

VIVRE ENSEMBLE, LUTTER SÉPARÉMENT ?

Regard d'
Adolé Ankrah
directrice de FIA-ISM (Femmes Inter Associations - Inter Service Migrants)

Les démarches communautaires sont-elles un frein à la cohésion sociale ?

PARLER DE DÉMARCHES COMMUNAUTAIRES NÉCESSITE D'ABORD D'ÊTRE AU CLAIR SUR CE QUE L'ON ENTEND PAR LE TERME MÊME DE COMMUNAUTÉ. ÊTRE EN COMMUNAUTÉ CE N'EST PAS ÊTRE DANS L'ENTRE-SOI PERMANENT, CELA IMPLIQUE SEULEMENT QU'À DES MOMENTS DONNÉS DE NOS VIES RESPECTIVES, NOUS AVONS BESOIN D'ÊTRE ENSEMBLE AVEC DES GENS QUI NOUS RESSEMBLENT.

Notre identité est fondée sur des appartenances multiples et nous ne perdons jamais cela, il serait même dangereux de le nier. J'ai moi-même la double nationalité française et togolaise et je rencontre régulièrement des personnes originaires du Togo comme moi. Nous parlons du pays, de nos projets là-bas, de nos enfants, cela nous permet de toujours être en lien avec le pays. J'ai parallèlement été élue locale pendant 19 ans en France où je suis aussi active de longue date dans la vie associative.

Le problème n'est donc pas les rencontres entre membres d'une même communauté. Qui peut dire qu'il est facile d'arriver dans un nouveau lieu de vie où l'on ne connaît pas ou peu de personnes ? C'est à ce moment-là qu'être entre soi, faire du lien humain, permet de mieux comprendre ce qui nous entoure, les modes d'organisation, de reprendre des repères au-delà que ce que nous avons pu apprendre dans des livres ou à la télévision. Par exemple à Poitiers, différentes associations issues des diasporas accompagnent des étudiants dans leur intégration et leur insertion, en fonction de leur pays d'origine, mais elles collaborent aussi entre elles en développant des activités communes.

Quand la communauté tend au communautarisme

Ce qui est problématique par contre c'est lorsqu'il n'y a que de l'entre-soi et dans la durée, lorsque l'on cherche seulement à reproduire les us et coutumes du pays d'origine. Si la communauté a juste vocation à reproduire un système, non pas à rendre ses membres de plus en plus autonomes, c'est là où l'on tombe dans le communautarisme et que les choses deviennent dangereuses. À titre d'exemple, pendant longtemps dans certains foyers d'immigrés, ces derniers restaient exclusivement entre eux. Dans les années 80 et 90, des associations se sont constituées pour casser ces logiques

> *“Les réponses ne sont pas binaires, il est important de construire le vivre ensemble !”*

communautaristes, des formations de médiateurs ont été organisées pour qu'ils puissent intervenir dans les foyers et transformer ces lieux en espaces de rencontres. C'est par cette action des associations que d'autres horizons se sont ouverts à eux.

Il me semble que c'est la voie à suivre, car le communautarisme n'est pas à combattre mais plutôt à accompagner pour permettre l'ouverture progressive. Aujourd'hui, il nous faut lutter fortement contre un retour en arrière que je constate sur ces sujets. L'atmosphère politique actuelle met toute une partie de la population dans une situation de fragilité et de difficulté, ce qui les amène à se retourner vers leurs communautés et à y rester. Il nous faut donc agir résolument pour maintenir ces logiques d'ouverture.

Des réalités multiples

Ne pas globaliser les réalités vécues dans les territoires est aussi important, car elles ne sont pas de même nature en fonction du lieu où l'on se trouve y compris entre banlieues. Il y a malgré tout certains aspects communs, comme par exemple la volonté politique des collectivités territoriales et des communes en premier lieu. Leurs élus ne veulent pas que leurs villes soient mises sous les feux des projecteurs pour de mauvaises raisons, et mettent en place des dispositifs adaptés à leurs réalités locales. L'autre point, c'est la présence d'associations qui nourrissent l'objectif de réussir à construire le vivre ensemble et jouent un rôle d'intermédiaire entre les collectivités et la population. C'est souvent un rôle difficile à assumer pour elles, et c'est toujours une question de temps et de moyens pour y arriver. Mais quand on a la volonté ça marche.

Quels leviers pour agir ?

Dans tous les cas pour agir efficacement et durablement sur ces sujets, il faut plus d'écoute des collectivités territoriales et de l'État par rapport à la vie associative. Sans les associations il est quasiment impossible de faire quoi que ce soit. Il faut le dire et le redire, les démarches communautaires sont des leviers de la cohésion sociale et cela en grande partie grâce à l'accompagnement apporté par les associations. Malgré tout, les soutiens financiers ont baissé et cela devient de plus en plus bureaucratique, nous n'arrivons d'ailleurs plus à trouver de dirigeants tellement on nous demande de dossiers à remplir. Il faut donc plus de partenariats avec l'État et les collectivités territoriales, et pas seulement pour mettre en œuvre des dispositifs ; nous pouvons apporter notre vision des enjeux et des actions à engager aux institutions pour co-construire ensemble des solutions adaptées.

Côté État, des choses positives ont été mises en place, comme le soutien à la création de plateformes telles que le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) destiné à valoriser l'apport des migrants en France. Soutenir ce type de démarches permet de mieux faire connaître l'histoire de l'immigration, de montrer le rôle des migrants dans le développement du pays. Au-delà des politiques, il est incontournable que chacune et chacun fasse plus de pédagogie pour expliciter les mots, déconstruire les représentations, changer les comportements. Politiques, médias, associations, citoyens, chacun est responsable de montrer ce qui marche et pas seulement des choses négatives.

L'action de FIA ISM

Mon association travaille à traiter ces questions qui se posent dans les quartiers et mène beaucoup d'actions pour contribuer à l'émancipation des femmes, pour lutter contre toutes les formes de discrimination, contre les violences faites aux femmes. Nous travaillons au niveau national dans les banlieues et nous réalisation beaucoup de formations des acteurs associatifs qui sont amenés à travailler auprès des populations. Nous créons des expositions, des films, beaucoup de jeux thématiques sur tous ces sujets, nous faisons des animations dans les quartiers. Nous organisons aussi des ateliers socio-linguistiques et des permanences d'accès aux droits avec un juriste.

Nous avons plusieurs temps forts dans l'année : le 8 mars lors de la journée internationale des droits des femmes, le 25 novembre lors de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes et à l'été, lors d'une journée de promotion de la diversité comme une richesse. Durant chacun de ces événements, nous faisons vivre la thématique en organisant différents types d'actions (théâtre, film débat, colloque, activités ludiques…). Nous avons enfin une action phare de valorisation des talents des femmes dans les quartiers, ces femmes que très souvent personne ne voit, et qui subissent beaucoup de discriminations et de préjugés. Nous les repérons dans les maisons de quartiers, ensuite plusieurs battles avec un jury où elles présentent leurs talents se tiennent dans l'année. À la fin, nous organisons une cérémonie officielle en présence d'élus afin de toutes les valoriser.

Toutes ces raisons doivent nous amener toutes et tous à prendre conscience que c'est un non-sens que de dire que les démarches communautaires sont un frein à la démocratie, à la laïcité, à être républicain. Dépassons nos a priori et nos craintes sur le sujet et aidons les communautés à se réunir, mais aidons-les aussi à créer des relais pour qu'elles aient les moyens de s'ouvrir pour largement au reste de la société. Les réponses ne sont pas binaires, il est important de construire le vivre ensemble !

- III -

CITOYENNE

La tentation est grande, entre deux temps électoraux, d'oublier temporairement la grande désaffection à laquelle fait face la démocratie représentative, de faire comme si de rien n'était, jusqu'à la prochaine fois…

Mais c'est un mauvais calcul, aux conséquences risquées. C'est au contraire dans ces temps qu'il faut travailler à renouveler les pratiques, inventer les espaces de participation et concertation, construire les ponts qui permettront de redonner confiance dans un fonctionnement démocratique basé sur l'élection et de recréer l'envie de l'engagement politique pour faire vivre ses espaces. Les troupes des engagé.e.s pour agir face aux risques du changement climatique, pour lutter contre les discriminations, pour repenser les fonctionnements économiques et les solidarités territoriales sont de plus en plus nombreuses, mais s'organisent en parallèle de l'engagement politique « institutionnel », souvent avec une certaine désillusion à son égard, quand ce n'est pas un rejet. Et plus le fossé se creuse plus les risques sont grands de décourager une majorité silencieuse qui ne sait à qui faire confiance.

L'ensemble des corps intermédiaires, ces espaces dans lesquels se noue le collectif, ont un rôle essentiel à jouer pour recréer du lien, pour insuffler un renouveau de participation dans les espaces institutionnels existants et en inventer d'autres. C'est en leur sein que doit se construire une partie de l'engagement politique de demain.

Frédérique Pfrunder
Déléguée générale
du Mouvement associatif

LA FORCE POLITIQUE DE **L'ENGAGEMENT**

Comment l'engagement peut participer à la revitalisation démocratique ?

LE CONSTAT SEMBLE AUJOURD'HUI ASSEZ LARGEMENT PARTAGÉ D'UN ESSOUFFLEMENT D'UNE DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE QUI CONSIDÉRERAIT SE SUFFIRE À ELLE-MÊME. LES DERNIÈRES ÉLECTIONS ONT UNE FOIS ENCORE ÉTÉ FORTEMENT MARQUÉES PAR L'ABSTENTION ET PAR UNE EXPLOSION DU PAYSAGE POLITIQUE, ALORS QU'EN PARALLÈLE, LES MOBILISATIONS CITOYENNES SE MULTIPLIENT, SOUS DIVERSES FORMES, TÉMOIGNANT DE LA VOLONTÉ DE PARTICIPATION ET D'ACTION DE TRÈS NOMBREUX CITOYENS.

Quelles sont alors les voies pour renouveler notre fonctionnement démocratique pour répondre au désintérêt, au mieux, voire à la désillusion ou la frustration exprimées par de nombreux citoyens ? Comment faire en sorte que tous et toutes puissent être associés, et non seulement ceux qui en ont l'habitude ? Quels rôles les corps intermédiaires ont-ils à jouer dans cette transformation ? Et cela implique-t-il pour eux leur propre transformation ?

Une démocratie représentative à bout de souffle

Nous assistons aujourd'hui à une défiance des citoyens vis-à-vis de la sphère politique. Ce phénomène impacte considérablement le rapport des Français à la politique avec une abstention qui ne cesse de progresser. Pour tout un pan de la société le vote n'est qu'une « musique lointaine » et cette désaffection puise sa source dans plusieurs raisons. Tout d'abord, on peut noter que les citoyens se sentent de moins en moins représentés. Cela peut s'expliquer par l'origine des personnalités politiques, bien souvent issues de catégories socioprofessionnelles supérieures n'ayant que très peu partagé le quotidien d'une large partie de leurs mandants. Deuxième raison, découlant automatiquement de la première, étant la violence symbolique exercée par les élus en imposant leur langage et leur vision du monde. Comme évoqué par David Djaïz, la crise des gilets jaunes n'est pas uniquement liée à une déconnexion entre élus et citoyens, c'est aussi une crise de la parole de citoyens habitant notamment en milieu rural et péri-urbain ne se sentant pas représentés par leurs politiques.

Une des pistes identifiées étant de sortir de l'élitisme politique et d'encourager des personnalités de la société civile à s'impliquer politiquement en leur proposant des outils pour les accompagner dans cette démarche. C'est ce que propose notamment Alice Barbe avec l'Académie des futurs leaders. Le principe ? Identifier des personnalités engagées sur des

> *“ Il est donc nécessaire de changer de logiciel pour répondre aux enjeux démocratiques et sociétaux. L'ensemble des corps intermédiaires, entreprises, associations, syndicats, citoyens doivent prendre part au projet politique de transition écologique et sociale dans une logique de co-responsabilité avec les pouvoirs publics. ”*

causes de justice environnementale et sociale, désireuses d'incarner une nouvelle génération politique guidée par des valeurs progressistes.

Quel rôle à jouer pour les associations et la société civile organisée ?

Il convient avant tout de préciser une chose : si on assiste à une crise de la démocratie représentative, force est de constater que la France et ses citoyens ne sont pas dépolitisés. Partout sur les territoires, on observe une réelle vitalité associative, l'émergence d'une multitude de collectifs citoyens pour répondre à des problématiques locales voire nationales et militer autour des grands enjeux sociaux et environnementaux.

Le problème réside plutôt dans l'absence d'articulation et de ponts entre ses espaces, corps intermédiaires et le pouvoir politique. Pour répondre aux enjeux de notre société, il convient donc d'embarquer toutes les forces organisées pour mobiliser les expertises et les pluralités de point de vue.

Au-delà de cette nécessité de mobiliser, il faut que le monde associatif lui-même réinterroge ses pratiques pour sortir d'une approche élitiste de l'engagement. Comme l'évoque Sarah Durieux, il est important de sortir d'une logique paternaliste qui consisterait à parler « au nom de » et prendre conscience que les citoyens disposent d'expertises et de solutions. Beaucoup de démarches participatives ont démontré la capacité des citoyens à mobiliser une expertise et trouver des solutions à condition qu'ils soient réellement entendus et accompagnés en ce sens. C'est le cas notamment de la convention citoyenne pour le climat, lancée en 2019, rassemblant plus de 150 femmes et hommes tirés au sort. Cette assemblée de citoyens français a formulé 149 propositions pour répondre aux enjeux de transitions écologiques dans un esprit de justice sociale.

Ainsi, les corps intermédiaires et les associations doivent plutôt accompagner les démarches citoyennes et faire remonter cette expertise collective. D'un autre côté, il est nécessaire de réaffirmer la valeur politique du travail associatif, syndical… Partout sur les territoires, les personnes engagées notamment dans les associations doivent prendre conscience du rôle politique de leur engagement.

Il est donc nécessaire de changer de logiciel pour répondre aux enjeux démocratiques et sociétaux. L'ensemble des corps intermédiaires, entreprises, associations, syndicats, citoyens doivent prendre part au projet politique de transition écologique et sociale dans une logique de co-responsabilité avec les pouvoirs publics.

Table ronde
« Être force citoyenne pour participer à la revitalisation démocratique »

TOUS ET TOUTES APPELÉS À **S'ENGAGER EN POLITIQUE ?**

Interview d'
Alice Barbe
co-fondatrice de Singa, présidente de l'Académie des Futurs Leaders

Comment recréer la confiance dans l'action politique ?

1 / Vous avez fondé de nombreux mouvements citoyens dont notamment l'association Singa. Pourriez-vous nous éclairer sur la place de ces mouvements citoyens dans la vie politique ?

Lorsque Singa a démarré, avec Nathanael Molle et Guillaume Capelle et moi, il nous apparaissait primordial de commencer par demander aux personnes concernées de quoi elles avaient besoin. Les nouveaux arrivants en France, souvent stigmatisés sous l'appellation « migrants » par ailleurs, mais dont les statuts dépendent de leurs situations, et notamment ceux à qui la France accorde l'asile, se retrouvent majoritairement isolés de la société, par manque d'opportunités, d'espaces ou d'organisations dédiées à la rencontre. Ils ont peu d'espace pour exprimer leurs besoins. Les personnes que nous avons rencontrées, et elles étaient nombreuses à rejoindre le mouvement, nous ont fait part de leur souffrance face à cette absence de lien.

Cela aggrave non seulement leur stigmatisation mais aussi leur précarité. Une étude de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés datant de 2012 explique que seulement 12 % des personnes réfugiées ont un contact régulier avec un Français, autre que leur travailleur social. En face, le sujet de la migration est quasiment sur toutes les lèvres à l'occasion de débats familiaux et plus largement dans la sphère politique, bien souvent sous un angle sécuritaire, parfois aussi humanitaire. Alors qu'à l'échelle citoyenne, il y a une véritable envie de rencontres, et une puissance phénoménale en celle-ci.

Singa est aujourd'hui une organisation internationale qui coordonne le plus gros réseau d'incubateurs autour de la migration en Europe mais aussi une communauté de milliers de personnes se réunissant autour de leurs passions communes, notamment à Montréal, Lyon ou Bruxelles. Être une communauté citoyenne, c'est l'ADN de Singa.

Aujourd'hui, l'on assiste à la naissance de plus en plus de « mouvements ». Les citoyens s'identifient à ce qui leur parle, à là où ils peuvent concilier leurs passions et leurs engagements. Ils veulent pouvoir rejoindre de causes qui entendront leur voix, où ils pourront co-construire non pas pour mais avec les principaux concernés. On le voit avec Nous Toutes, les mouvements Climat comme Fridays For Future France, ou encore les Gilets Jaunes. Ce sont des espaces de créativité et d'écoute, qui s'auto-organisent très bien et parfois spontanément. Cela est très facilité par le numérique : non seulement les réseaux sociaux ont permis une extrême agilité mais aussi une forte capacité de mobilisation. De plus, les outils numériques permettent une adaptabilité forte, je pense à Slack, aux documents partagés, systèmes de vote en ligne et autres doodles qui n'existaient pas il y a 10 ans.

2 / Selon vous, quels rôles doivent tenir les associations et plus généralement les corps intermédiaires dans un contexte de défiance vis-à-vis du politique ?

Il faut s'emparer du politique. À échelle des gouvernances des associations et corps intermédiaires, il y a cette volonté et tradition qui nous est précieuse en France. Le lobbying associatif a permis de très grandes victoires. Cependant, la défiance citoyenne envers le politique est compliquée à concilier avec l'engagement associatif. Souvent, l'on entend que la politique serait « corrompue » ou « sale » et qu'il faut en rester éloignée.

Selon le CEVIPOF, 84 % des Français disent se méfier des partis et représentants politiques. C'est assez grave et dangereux. Je crois que l'on est à une époque où les associations et les mouvements doivent davantage mettre en lumière le rôle qu'ils et elles jouent sur les grands progrès politiques, mais pas uniquement dans leur rôle contestataire ou dans le rapport de force. Les organisations travaillent aussi de concert avec les élus de la Nation, avec les administrations, avec le service public. De leur côté, les représentants politiques ont tout

intérêt à valoriser les dialogues avec les associations, s'ils souhaitent regagner la confiance citoyenne.

3 / Diriez-vous que l'engagement s'essouffle ? Comment accompagner les citoyens vers l'engagement ?

Je dirais qu'il y a un essoufflement dans la lecture des enjeux. D'une part, il y a de quoi se sentir épuisé dans l'engagement : pandémie, guerre en Ukraine, inflation… la liste des arguments en faveur d'un pessimisme ambiant et d'une fatigue est bien longue. D'autre part, il est difficile de se sentir concerné lorsque l'on est citoyen et que l'on s'adresse à nous comme des parties prenantes, à coups de chiffres, de technicité, et de rapports annuels. À la fin de la journée, nous voulons savoir si nous aurons froid cet hiver. Si nos enfants recevront une éducation de qualité à l'école publique. Si nous pourrons être soignés à l'hôpital. Si nous pouvons tomber amoureuse d'un homme sans risquer qu'il ne nous frappe, nous tue ou nous viole.

L'engagement, c'est le fruit d'une expérience personnelle : si l'on a vécu dans sa chair l'inégalité, les tragédies et les injustices, il est bien plus probable que l'on s'engage. Je crois que c'est ce narratif qu'il faut adopter : comment accompagner les luttes, si personnelles soient-elles, pour le bien commun. Comment partir des besoins individuels pour créer un élan collectif. Les jeunes sont de plus en plus éco-anxieux, la prise d'anxiolytique concerne maintenant des élèves de l'école primaire. Pour agir en amont, il faut écouter les peurs et les expériences, et co-construire les solutions.

4 / Vous avez lancé l'Académie des Futurs Leaders. Pouvez-vous nous présenter ce projet ? À quels besoins répond-il ?

L'Académie part du constat précédemment énoncé qu'il existe une véritable méfiance envers le monde politique en général. Alors à qu'échelle associative et citoyenne, il y a une énergie déployée impressionnante. Alors que les partis politiques ont du mal à attirer de nouveaux membres, des milliers de bénévoles et activistes en France font de la politique sur le terrain sans même le savoir. L'objectif est de leur donner envie d'entrer dans l'arène politique mais aussi d'y infuser leurs combats, leurs énergies et leurs talents. Nous entendons souvent de leur part « moi, je n'ai pas fait l'ENA ou Sciences Po, je ne peux pas faire de politique ». Et cette défiance, notamment de la part des personnes sous-représentées en politique mène à une endogamie qui se reflète dans les lois et politiques publiques.

C'est pour pallier à ces obstacles que l'Académie existe. Nous accompagnons chaque année une quinzaine de personnes, de 19 à 52 ans, qui sont engagées pour la justice sociale, la finance éthique, l'inclusion ou encore le climat, et qui sont recrutées par un jury à l'issue d'un processus de nomination. Parfois d'ailleurs, ils ne savent même pas qu'ils sont nominés. L'Académie n'est pas une formation à des élections. Elle est plutôt une boîte à outils qui permet à des citoyens menant des combats pour la justice sociale, environnementale ou démocratique de se préparer pour démarrer un combat plus politique, que ce soit en faisant grandir leur impact de lobbying, en se lançant dans des élections ou des partis ou en créant des innovations.

Mais l'Académie n'est pas seule. Il existe une tradition démocratique dans le monde associatif, et de plus en plus d'associations naissent autour de l'engagement politique, en France avec Démocratie Ouverte, Tous Elus, le Collège Citoyen mais aussi en Europe avec Apolitical Foundation, Brand New Bundestag ou Join Politics.

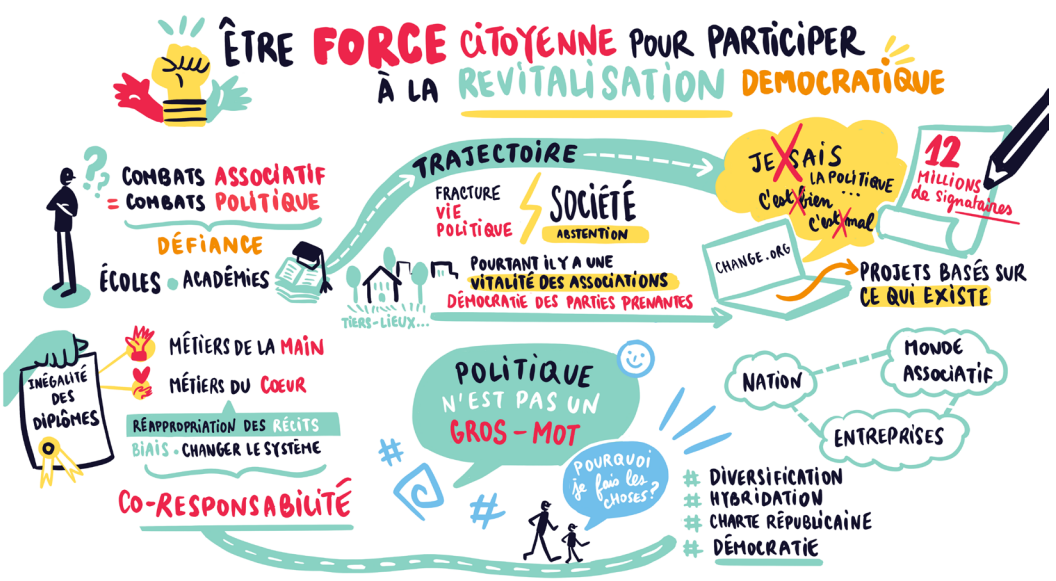

Regard d'
Amine Kessaci

LES JEUNES, DES CITOYEN·NE·S (PAS) COMME LES AUTRES

Que faut-il aujourd'hui pour réconcilier les jeunes avec la politique ?

LES JEUNES SONT LES ADULTES DE DEMAIN. ILS ONT DES RÊVES ET DES AMBITIONS PLEIN LA TÊTE ET LE MONDE DES ADULTES NE SE REND PAS TOUJOURS COMPTE À QUEL POINT CES JEUNES CHANGERONT LA FACE DU MONDE. AUJOURD'HUI ILS LES PERÇOIVENT RÊVEURS, PARFOIS DÉCONNECTÉS DE LA RÉALITÉ. ET POURTANT, IL SE PASSE DES CHOSES MAGNIFIQUES DANS LE SILENCE D'UNE GRAINE QUI ÉCLÔT.

Les jeunes ne sont peut-être pas actifs dans l'échiquier politique actuel car ils ne s'y retrouvent pas mais ils permettent l'évolution progressive de la société.

S'ils ne se retrouvent pas forcément dans la scène politique française c'est peut-être parce que les personnes qui les représentent sont les mêmes depuis qu'ils sont nés, ceux qui ont mené le pays à l'état actuel.

Les sujets qui animent les politiciens sont souvent aux antipodes des interrogations des jeunes. Ces jeunes ont leurs vies à rêver, à construire. S'ils ne se fient qu'au système actuel leurs ambitions ont alors peu de chances de se réaliser.

Alors ne pensez pas qu'ils ne font rien. Ils agissent énormément dans d'autres sphères : potagers partagés, autonomie, indépendance. Venez voir dans les campagnes tout ce qu'ils développent pour un vivre ensemble dans la joie, le partage, la générosité.

En parallèle certains jeunes préfèrent vivre avec un voile d'illusion proposé par les jeux vidéo, la télé réalité, les réseaux sociaux etc.. Il ne faut pas leur en vouloir, la réalité présentée est parfois difficile à accepter pour un adolescent plein d'espoirs qui a du mal à se projeter.

Enfin, l'école a sa part de responsabilité puisqu'elle est celle qui forme les esprits et principalement l'esprit critique, la capacité à réfléchir par soi-même. Mais le niveau d'exigence a baissé d'année en année et volontairement. Le niveau de réflexion exigé en philosophie n'a jamais été aussi bas.

Face à cela, la jeunesse s'organise. Elle essaie de se faufiler dans l'arène politique alors que la seule chose à laquelle on nous destine c'est de tenir les pancartes des candidats existants.

La lutte féministe nous a prouvé qu'en imposant aux partis de présenter des listes qui respectent la parité, les femmes ont pu s'introduire dans les instances politiques de la cinquième république. Si aujourd'hui nous réussissons à imposer également tout en respectant la parité un quota de jeunes lors de la répartition des investitures alors ils s'y intéresseront sûrement plus. Il est inconcevable de se dire qu'en 2022 avec 30 % de jeunes faisant partie de la population active seulement trois députés ont moins de 30 ans à l'Assemblée nationale.

Si pour les candidats à la présidentielle s'intéresser à la jeunesse signifie créer un compte Tiktok, pour nous les questions qui nous portent et nous animent sont : l'avenir de Parcoursup, les milliers d'étudiants qui sont à ce jour sans formation, ou ceux qui avec des diplômes se retrouvent sans emploi par manque d'expérience, la précarité alimentaire subie par la jeunesse, la crise identitaire qu'elle soit liée aux origines ou à la sexualité, le RSA pour les moins de 25 ans, les millions de jeunes dans les quartiers qui se retrouvent abandonnés et traités de voyous, le dérèglement climatique qui impacte nos modes de vie, nos modes de consommation que ce soit au niveau alimentaires, hygiéniques ou vestimentaires affectés par la mondialisation, la délocalisation industrielle.

La jeunesse doit prendre pleinement sa place dans les prises de décisions, les concertations publiques. Envisager de créer des binomes jeune/élu ne serait pas une mauvaise idée. Proposer à un élu de choisir un jeune qui soit issu d'un collège, d'un lycée ou même d'un CFA de son secteur, de pouvoir le suivre, lui poser des questions, lui demander des comptes mais aussi intervenir avant une prise de décision, le dépôt d'une loi afin de présenter son avis et celui la jeunesse.

Penser qu'une personne âgée de 90 ans est plus légitime qu'un jeune de 15 ans à s'exprimer autour des questions écologiques, environnementales ou sociétales est une aberration. Nous savons très bien que les prises de décisions n'ont un impact que 10 ou 15ans plus tard. C'est évident aujourd'hui que nous devons retrouver une place digne au sein de la société. Juridiquement, un mineur est appelé un « incapable » ce qui montre la considération de notre société envers sa jeunesse.

Nos aînés nous ont démontré à travers les plus grandes avancées sociales que la victoire n'était envisageable que lorsque la jeunesse se mobilise. Par exemple, pour les 35h lorsque les syndicalistes et les mouvements de gauche s'étaient saisis de la question, les étudiants s'étaient engagés auprès des manifestants.

> *“ Face aux discours décourageants, face à notre retard sur l'engagement écologique, face à l'avancée de la pauvreté, de la précarité, de l'insécurité, relevons la tête, débattons, écoutons et agissons. Expliquons que l'impossible devient possible lorsqu'on se bat et qu'on y croit. ”*

À ce jour, le monde est dirigé par nos aînés, je veux dire à la jeunesse mobilisons-nous. Saisissons-nous de tous les sujets qui nous concernent, parlons pour nous, défendons-nous, n'ayons ni peur de notre jeune âge, ni honte de notre innocence qui fera notre force.

Face aux discours décourageants, face à notre retard sur l'engagement écologique, face à l'avancée de la pauvreté, de la précarité, de l'insécurité, relevons la tête, débattons, écoutons et agissons. Expliquons que l'impossible devient possible lorsqu'on se bat et qu'on y croit.

Nous souhaitons co-créer un futur désirable avec nos aînés afin qu'ils nous transmettent leur savoir, leurs expériences, leurs réussites mais aussi leurs échecs en y ajoutant nos idées et nos rêves afin d'écrire les nouvelles lignes du monde dans lequel nous souhaitons évoluer. C'est main dans la main que nous devons avancer en ne négligeant ni les besoins des plus jeunes, ni ceux de nos aînés.

Le monde ne changera pas, sauf si la jeunesse…

-IV-

Changement systémique : le terme peut faire peur mais c'est bien cela qu'il faut organiser face aux « insoutenabilités » croissantes auxquelles nous faisons face, écologiques et sociales.

Si cette transformation des comportements individuels et collectifs et des politiques publiques est absolument indispensable et urgente, elle ne peut se faire sans l'implication forte de l'ensemble de la société, pour que les profonds changements nécessaires soient acceptés, mais aussi parce qu'on ne pourra se passer de l'intelligence collective pour inventer ce futur soutenable.

Les acteurs de l'Économie sociale et solidaire, parce qu'ils font appel à cette intelligence collective et qu'ils inventent depuis des décennies des formes et modes d'actions économes et solidaires, étroitement liées aux besoins des individus et des territoires, ont beaucoup à apporter à la construction de cet avenir. Ils le font sur le terrain mais doivent pouvoir influencer beaucoup plus largement que ce n'est le cas aujourd'hui les orientations de politique publique pour demain. Rassemblant en leur sein des millions de citoyens et citoyennes engagés, et avec une expérience inestimable de la participation et de la construction de la parole collective, les associations se doivent aussi d'être les fers de lance des démarches d'éducation populaire permettant à tous et toutes de comprendre la teneur des enjeux et de contribuer à la construction des réponses.

Frédérique Pfrunder
Déléguée générale
du Mouvement associatif

URGENCE ÉCOLOGIQUE, URGENCE D'AGIR

Comment mieux faire face collectivement aux enjeux écologiques ?

SI L'URGENCE CLIMATIQUE NE FAIT PLUS DE DOUTE, NOTRE CAPACITÉ COLLECTIVE À INVENTER, METTRE EN ŒUVRE ET ACCEPTER LES RÉPONSES ET TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES EST ENCORE À CONSTRUIRE. LES ENJEUX SOCIAUX, DÉMOCRATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX SE TROUVENT INTIMEMENT LIÉS, NÉCESSITANT DE REPENSER RADICALEMENT LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS, LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA FAÇON DE LES CONCEVOIR POUR QU'ELLES SOIENT ACCEPTABLES.

Réinventer les référentiels de l'action publique

Penser l'action collective revient forcément à interroger les politiques publiques et à ce niveau, il convient d'admettre qu'en matière environnementale, elles ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux. Une des raisons à ce décalage entre action publique et urgence climatique relève sans doute de la question des référentiels que l'on mesure quand on parle de l'efficacité d'une politique publique.

Au terme d'un travail de deux ans, France Stratégie a publié un rapport proposant un nouveau référentiel pour une action publique durable, systémique et légitime, permettant de concilier enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques. Anne Faure, cheffe de projet Économie numérique, France Stratégie, co-autrice du rapport constate : « Il y a eu plusieurs crises et il manquait les clés pour fabriquer des politiques publiques de demain dont on a besoin pour poser de nouveaux enjeux. On a mobilisé des acteurs de tous horizons (sociologue, climatologue…) pour répondre à la question de comment produire une politique publique différemment. On est dans un monde fini avec des ressources finies, où il y a beaucoup d'inégalités. On s'interroge : Comment protéger les plus fragiles ? »

Ce travail conséquent doit permettre au politique d'impulser des démarches importantes pour répondre aux enjeux climatiques.

Aborder la crise écologique en répondant aux enjeux de justice sociale

Pourtant, la réinvention des référentiels de politique publique répond à un travail qui est porté depuis de nombreuses années par des militants qui ont alerté et documenté depuis une cinquantaine d'années sur la crise écologique.

Le Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire (RESES) travaille depuis 15 ans sur ce sujet en formant les étudiants à la transition écologique et en leur donnant les moyens de s'exprimer sur le sujet. Pia Benguigui, ancienne présidente du RESES abonde : « On doit commencer à aborder la transition écologique partout en même temps. Ce n'est pas qu'au citoyen d'agir. Les écogestes ne suffisent pas, ça doit être général. Ça renforce l'idée qu'individuellement on peut faire des choses mais sans l'État, ça va être dur. Aujourd'hui, les plus riches polluent le plus. Les Gilets jaunes ont montré qu'il y a l'acceptation à changer mais le mode de consommation est lié à des questions de justice sociale. »

L'écologie et la crise climatique ne peuvent plus être pensées comme des politiques à part. Cette crise climatique doit être l'occasion de repenser les rapports sociaux. Puisque tout le monde est concerné par les bouleversements qui arrivent, le politique doit prendre les devants pour organiser collectivement cette transition.

La question géopolitique illustre bien la nécessité d'agir ensemble sur ce sujet. Pourtant, les accords de libre-échange semblent aller à l'encontre de ces enjeux à l'heure où l'on devrait penser à relocaliser une partie de nos activités économiques.

L'ESS et les associations au cœur de la solution

Aujourd'hui, l'Économie Sociale et Solidaire se place en modèle sur ces enjeux qui se doivent de concilier les problématiques sociales et environnementales. Elle répond notamment à 4 enjeux majeurs conciliant les enjeux climatiques aux enjeux de justice sociale :

- Elle valorise l'éducation populaire et permet ainsi de repolitiser ces enjeux et de construire avec tout le monde ;
- Elle décloisonne les politiques publiques en réinterrogeant l'utilité sociale dans l'ensemble des secteurs d'activité ;
- Elle instaure un dialogue au sein d'organisations et associe des citoyens à des choix politiques ;
- Elle réintègre des enjeux locaux et éthiques sur les modes de production à l'heure des traités de libre-échange.

Pour Jérôme Saddier, président d'ESS-France, « l'entreprise doit aujourd'hui s'ouvrir à l'engagement. Ce n'est pas qu'un sujet de RSE, c'est aussi un sujet de gouvernance. Il y a plusieurs dimensions, plusieurs types de parties prenantes. On doit s'appuyer sur la capacité des plus jeunes de s'engager dans l'entreprise pour un mouvement plus collectif. Même si on a besoin du politique pour gérer le long terme. »

L'ESS et les associations doivent être pensées comme des modèles pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. En travaillant la démocratie interne, en mettant au cœur de son projet des principes de non-lucrativités et en érigeant des modèles socio-économiques intégrant les questions de « soutenabilité », les associations sont des exemples concrets de réponse collective à la crise climatique.

Les enjeux écologiques renforcent la nécessité d'avoir une approche structurelle. Si les associations et les structures de l'ESS sont des laboratoires pour expérimenter et remettre en question les modèles dominants, on comprend bien que les politiques publiques doivent agir en support de ces initiatives. Les associations contribuent à interpeller les pouvoirs publics ainsi qu'à innover en mettant au cœur de leur modèle les enjeux sociaux et environnementaux.

Table ronde
« Faire force collective pour répondre à l'urgence écologique »

> *“Si le modèle associatif peut être un élément de réponse aux enjeux environnementaux, il doit aussi se repenser et se réinventer. C'est en ce sens qu'une politique publique environnementale et une politique publique de vie associative doivent aller de pair pour tracer la voie de l'économie de demain.”*

POUR UN MONDE SOUTENABLE

Interview d'
Anne Faure,
cheffe de projet économie numérique de France Stratégie

Comment l'action publique doit-elle se mettre au service de l'enjeu de soutenabilités ?

1 / Avec France Stratégie, vous avez travaillé sur le rapport *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique*. Ce rapport semble expliquer que notre modèle de développement (tant au niveau économique que démocratique) tend à s'essouffler. Quelles sont les principales limites que l'on retrouve dans notre modèle ?

Le rapport *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique (2022)* est le fruit de deux ans de travaux réunissant des centaines de contributeurs et des milliers de participants à différents séminaires et ateliers de travail organisés depuis février 2020. Cette démarche a associé des économistes, des politistes, des géographes, des ingénieurs, des sociologues, des historiens, des philosophes, des juristes, des biologistes, des professionnels de santé, des acteurs de la société civile, des représentants d'associations, des élus, des responsables publics, des partenaires sociaux, etc. Il a donné lieu à plusieurs événements et publications consultables sur le site de France Stratégie.

Les différentes crises conjoncturelles (crise financière de 2008, gilets jaunes, crise sanitaire de la Covid-19, guerre en Ukraine) que nous traversons et celles plus structurelles, inéluctables et destructrices (changement climatique, érosion de la biodiversité, raréfaction des ressources en matières premières et en énergie) inscrivent les impasses de notre mode de développement dans la réalité quotidienne de millions de Français et d'Européens. Notre rapport dresse un constat des multiples insoutenabilités d'ordre écologique, social, économique, financier, démographique, technologique auxquelles nous conduirait la poursuite à l'identique de notre modèle de développement. Il souligne en particulier l'interdépendance entre ces défis, qui provoquent autant de « conflits de soutenabilités », de tensions, de difficultés à penser ensemble par exemple la « fin du mois » et la « fin du monde ».

2 / Est-ce que vous pouvez nous définir ce que vous entendez par « soutenabilité » ?

On pourrait nous reprocher d'avoir retenu un mot-valise, un anglicisme. Il n'en est rien. Le concept de soutenabilités, qui constitue l'épine dorsale du rapport, désigne non seulement des processus de production qui n'épuisent pas la biosphère et les ressources qu'ils utilisent, mais aussi, plus largement, les conditions qui permettent à une société d'assurer sa pérennité sur le temps long. Mis au pluriel, il souligne la dimension systémique des enjeux et englobe les notions de durabilité et de légitimité. Est soutenable ce qui peut être supporté, enduré, ce qui résiste au passage du temps, mais aussi ce qui peut être défendu, étayé par des arguments sérieux. Riche de cette polysémie, la notion est utile pour penser la prise en compte simultanée des questions sociales, environnementales, économiques, technologiques mais aussi démocratiques et institutionnelles. Elle est plus englobante que celle de « développement durable » car elle permet de penser plus largement et transversalement.

L'approche par les soutenabilités permettait donc de répondre à l'ambition qui était la nôtre, celle de construire un référentiel d'action publique qui soit à la fois durable, systémique et légitime. Durable, parce qu'il tient compte de l'épuisement et de la finitude des ressources, et de la nécessité d'intégrer le long terme dans les décisions publiques. Systémique, parce qu'il repose sur une vision multidimensionnelle et transversale des enjeux. Légitime, parce qu'il s'inscrit dans un processus démocratique continu et de nouvelles modalités délibératives.

3 / Si notre modèle s'essouffle comment l'action publique doit-elle se réinventer ?

L'équilibre précaire entre croissance économique et progrès social semble avoir atteint ses limites sous l'effet du ralentissement structurel de la croissance et des insoutenabilités qu'elle engendre. Alors même que la transition écologique implique des besoins croissants de protection de la population, notre modèle de protection sociale est dépendant d'un modèle de financement dont la pérennité est toujours plus incertaine. Il est nécessaire de dépasser un modèle de développement fondé sur

> *“Le rapport souligne l’importance de la dimension culturelle de la transformation à conduire pour bâtir des cultures professionnelles partagées des soutenabilités. Si une partie de la jeune génération s’empare parfois très médiatiquement de cette dimension, c’est l’ensemble des décideurs publics et privés actuels qui doivent désormais intégrer ces enjeux dans leurs décisions et les organisations qu’ils dirigent.”*

une croissance illimitée de la consommation de ressources finies avec pour unique critère de mesure le PIB en définissant un modèle de développement plus sobre et plus respectueux de l’environnement, sans toutefois renoncer aux acquis sociaux et démocratiques.

La crise de notre système représentatif, constitue un autre facteur d’insoutenabilités. Les citoyens décrochent car ils ont le sentiment que leur voix ne compte pas et qu’ils ne sont pas associés aux choix structurants pour le présent et l’avenir. Notre système institutionnel se révèle inefficace à organiser les débats pour lesquels des efforts d’explication et d’appropriation sont nécessaires.

Enfin, l’État apparaît parfois désarmé face à la complexité et au caractère systémique des décisions qui s’imposent. Difficulté à anticiper, inadaptation des outils de pilotage et d’évaluation, indicateurs unidimensionnels sont autant de symptômes de ce que nous avons appelé dans le rapport un « État empêché ». L’État est empêché car il s’est peu à peu désarmé et ses leviers d’action se sont progressivement amoindris (baisse des effectifs[1], raréfaction des compétences, recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance et à des cabinets de conseil…).

Dans le domaine de la numérisation de l’administration par exemple, le développement et la maintenance des applications et des services sont le plus souvent confiés à des acteurs privés alors que les agents publics restent responsables de la qualité des services rendus aux usagers. La disparition de compétences internes, pourtant indispensables pour réarmer l’État, conduit logiquement à une perte de sens et d’attractivité de la fonction publique, qui se prive ainsi des talents nécessaires à son évolution. Ce constat nous amène à réfléchir à un nouveau référentiel des politiques publiques.

4 / En quoi les associations ont-elles une carte à jouer dans ce nouveau modèle ?

Cette planification n’aura de chance d’aboutir que si s’impose en parallèle un processus de ce que nous avons appelé un « continuum délibératif », c’est-à-dire de légitimation démocratique qui permettra de mobiliser durablement les territoires, les collectivités, leurs représentants, les institutions représentatives, les corps intermédiaires et les citoyens.

Et dans ce schéma bien entendu le secteur associatif a un rôle important à jouer.

Le rapport souligne l’importance de la dimension culturelle de la transformation à conduire pour bâtir des cultures professionnelles partagées des soutenabilités. Si une partie de la jeune génération s’empare parfois très médiatiquement de cette dimension, c’est l’ensemble des décideurs publics et privés actuels qui doivent désormais intégrer ces enjeux dans leurs décisions et les organisations qu’ils dirigent.

5 / Comment permettre de mieux rendre compte de cette urgence écologique qui s’impose à nous ?

Une planification au spectre large permettrait de donner corps aux principes consacrés par la constitution et plus spécifiquement par la Charte de l’environnement, qui affirme la nécessité *« d’assurer un développement durable, destiné à répondre aux besoins du présent […] sans compromettre la capacité des générations futures […] »* (art. 6)[2].

Le rapport préconise la mise en place d’une stratégie nationale des soutenabilités intégrant des objectifs environnementaux, économiques et de politique sociale – au premier rang desquels nos objectifs en matière de décarbonation. Nous décrivons dans le rapport les différentes étapes nécessaires à la définition de cette stratégie et sa déclinaison dans nos institutions. Nous pouvons également mobiliser la programmation d’investissements publics ou la conditionnalité des aides publiques par exemple.

1 - Cour des comptes (2022), Les effectifs de l’administration territoriales de l’État, Rapport, mai.

2 - www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-charte-de-l-environnement

LES CITOYEN·NE·S AIGUILLEUR DES TRANSITIONS

Regard de
Matthieu Sanchez
membre de la convention citoyenne pour le climat

Pourquoi la participation citoyenne doit être un des principaux leviers pour les politiques de transition ?

LE 4 OCTOBRE 2019, LES MEMBRES DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT (CCC) SE RÉUNISSAIENT POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE). TOUS ET TOUTES TIRÉS AU SORT, SÉLECTIONNÉS PAR UN ORGANISME SPÉCIALISÉ, SUR DES CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES, ILS ET ELLES ÉTAIENT AINSI, ENSEMBLE, REPRÉSENTATIFS DE LA DIVERSITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE. J'EN FAISAIS PARTIE.

Notre mandat : définir un ensemble de mesures structurantes pour parvenir à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France d'au moins 40 % d'ici à 2030 par rapport à 1990, dans un esprit de justice sociale. Pendant 9 mois, 7 sessions, plusieurs rendez-vous virtuels et sur la base de nombreuses auditions, nous avons travaillé ensemble et élaboré des propositions. Le 21 juin 2020, après un vote en plénum, nous avons remis à l'exécutif un rapport composé de 48 objectifs et 149 propositions.

La CCC était alors une expérience démocratique inédite en France : choisir d'impliquer directement 150 citoyens et citoyennes françaises dans la préparation de la loi.

Si cela n'a pas totalement abouti car la large majorité des propositions émises ne sont pour l'instant pas prises en compte, cela est selon moi un vrai succès.

Déjà, la CCC nous a appris ou confirmé que la participation citoyenne est un des leviers du renouveau démocratique : elle permet de rétablir le dialogue entre représentants et représentés, elle favorise l'appropriation des outils de la République et peut ainsi contribuer à la baisse des chiffres de l'abstention.

Et, cette convention citoyenne a été l'occasion de faire valoir la capacité pour un regroupement de citoyens à traiter des sujets de premier ordre et à faire des propositions cohérentes et prenant en compte les différences de territoire tout en maintenant un esprit de justice sociale.

Cet ambitieux exercice de synthèse et d'analyse a été rendu possible grâce aux apports scientifiques d'experts, aux auditions d'acteurs du monde économique, social, associatif qui ont éclairé les citoyens sur une réalité de terrain, mais aussi aux différentes expériences de vie, connaissances et

compétences des 150 citoyens et aux conditions, outils et moyens instaurés pour permettre la discussion, le débat, la réflexion commune.

Dans les expériences locales de convention citoyenne (Est ensemble, métropole de Grenoble, région Occitanie, Rouen …) qui ont fait suite à la CCC, le même constat prévaut : la capacité des citoyens à traiter collectivement des sujets cruciaux et à proposer des solutions tout à fait envisageables et adaptées aux territoires et leurs particularités.

Cela n'a pas toujours été simple. L'appropriation des enjeux climatiques, notamment avec l'audition de Valérie Masson Delmotte, nous a tous fait l'effet d'une énorme claque. Il a fallu digérer toutes les informations, analyser nos modes de vie, et se projeter sur un modèle de société plus vertueux, tout en prenant en compte les enjeux économiques et le danger social d'une transition mal préparée.

Un exemple de ce cheminement est une des mesures les plus clivantes de nos 149 propositions : la baisse de la vitesse sur autoroute à 110 km/h et l'évolution de la mobilité en général. Nous avons en France un lien particulier avec la voiture individuelle. Elle symbolise, pour la plupart des Français la réussite, la liberté (dans les deux cas, il y aurait de quoi débattre sur la réalité, la réussite sociale passe-t-elle vraiment par l'affichage d'une belle voiture ? souvent trop grande ou mal adaptée à nos besoins, la liberté passe-t-elle par un crédit qui nous rend redevable pendant des années ?…). Les 150 citoyens et citoyennes de la CCC, pour la plupart en tout cas, étaient aussi impactés par cette vision idyllique de la voiture individuelle. Cette proposition avait pour avantage de pouvoir être mise en application très rapidement, ne représentait pas de dépenses publiques excessives et apportait une véritable baisse des émissions de gaz à effets de serre. Pourtant, parmi nous, elle a fait débat, tout comme à l'extérieur de la convention, la sensation de perte de liberté a été évoqué comme argument. Mais très rapidement, au fil des échanges et apports, le débat a pris une autre tournure, il ne s'agissait plus de défendre sa propre liberté, mais de se projeter et de se rendre compte que nos privilèges actuels mettraient en difficultés nos enfants, petits-enfants… Partant de ce constat, perdre 10 minutes par tranche de 300 km a fini par paraître totalement dérisoire. Le véritable enjeu était alors de rendre cette proposition acceptable pour tous les citoyens qui n'ont pas eu la chance d'accéder aux mêmes informations que nous. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à faire passer le message, même si le sujet revient de temps en temps sur le devant de la scène mais plutôt pour servir de pansement (sur une jambe de bois).

Il en va de même pour l'évolution des modes de déplacement, de consommation, de production, d'énergies, d'habitat… ne pas prendre en compte les enjeux climatiques dès maintenant sur ces différents sujets entraînera une véritable fracture sociale dont nous voyons actuellement les prémices.

Pour rendre acceptable ces évolutions il est donc nécessaire d'informer les Français de ces enjeux, sans rentrer dans l'émotion mais en s'appuyant sur des faits scientifiques, sur la pédagogie et des outils accessibles à tous, comme la fresque du climat.

Le manque d'anticipation politique face aux crises annoncées a et aura de graves conséquences. Malgré les alertes régulières, il n'y a pas de réelle prise de conscience de la part des décideurs politiques. Même les évènements de l'été dernier - sécheresses, incendies, canicules - qui ont inquiété et impacté un grand nombre de Français et Françaises, même la restriction d'eau dont il est de nouveau question dans certaines régions, ne servent pas de déclencheur.

Ce travail doit donc venir des territoires, car ce sont eux qui vivent et vivront de plein fouet les impacts. Les collectivités doivent établir un diagnostic en s'appuyant sur les retours de leurs habitants et habitantes pour aller vers une véritable démarche de transformation. Les associations locales, par leur ancrage au sein des communes, ont leur rôle à jouer pour faciliter ce travail. Mais en faisant aussi évoluer leurs propres pratiques pour être exemplaires.

J'ai commencé en parlant des réussites de la CCC, il est important d'indiquer également les limites observées et les réajustements nécessaires, pour que cela soit utile aux autres démarches à venir.

La présence assez faible de la catégorie des citoyens non diplômés doit être solutionnée, la création d'un statut de citoyen délibérateur permettrait de faciliter l'accès à ce type d'exercice en obligeant l'employeur à libérer son employé si ce dernier souhaite participer. Il faut également travailler sur un accompagnement des mères isolées dans la recherche de solutions pour la garde des enfants et sur une véritable reconnaissance de l'engagement et du travail de ces citoyens.

Près d'un an après la CCC, avec la loi organique du 15 janvier 2021, le CESE est devenu officiellement l'assemblée de la participation citoyenne. Depuis décembre 2022, s'y déroule une nouvelle convention citoyenne, cette fois-ci sur la fin de vie. Une nouvelle fois, l'intelligence collective est mise au service de choix cruciaux pour l'avenir de notre société. On ne peut que saluer cette initiative.

Nous sommes à un moment charnière, nous devons tous et toutes nous impliquer dans cette transition, sous peine de la subir. En tant que père de famille, en tant que citoyen, je m'interdis de baisser les bras, je refuse de ne pas apporter secours aux générations à venir qui vont subir nos excès. Depuis bientôt 3 ans et la fin de la CCC, je rencontre énormément d'étudiants et étudiantes, collégiens et collégiennes, lycéens et lycéennes, acteurs de terrain, de bailleurs sociaux, d'associations. Tous ces acteurs prouvent qu'il est possible de se mobiliser, d'apporter sa pierre à l'édifice et qu'aucune contribution n'est inutile. Alors, ensemble, continuons à nous mobiliser !

Le Mouvement Associatif

DROIT DE CITÉ !

Spécial EUROPE

La grande journée
des associations et de celles et ceux
qui s'y engagent au quotidien

Vendredi
26 janvier
2024
à la Cité internationale
universitaire de Paris

www.droitdecite.org
-
www.lemouvementassociatif.org